

Conditions générales

Nous avons mis à jour les conditions générales qui régissent votre utilisation du Portail de paiement. Ces mises à jour reflètent les changements récents dans la structure de notre organisation et clarifient nos obligations en vertu des lois et règlements applicables. Ces mises à jour peuvent vous concerner ou non, en fonction de la manière dont vous collaborez avec nous. Nous vous encourageons à consulter ces conditions mises à jour dès que possible.

Nos nouvelles Conditions générales (les « **Conditions générales** ») clarifient notre relation avec vous ainsi que les **conditions** applicables à la technologie que vous pouvez utiliser pour accéder à nos services de paiement. Les présentes Conditions générales comprennent de nouvelles dispositions visant à :

- Mettre à jour les conditions pour refléter le transfert des services Hyperwallet fournis aux bénéficiaires britanniques par PayPal (Europe) S.à r. l. et Cie, S.C.A. en vertu du présent accord à PayPal UK Ltd à compter du 1er novembre 2023.

Nous vous encourageons à consulter ces nouvelles politiques et conditions dans leur intégralité. Ces modifications entreront automatiquement en vigueur le 1er novembre 2023. Si vous préférez refuser les modifications et fermer votre Portail de paiement conformément à 6.2, vous pouvez le faire à condition de continuer à utiliser le Portail de paiement à partir de cette date, conformément aux nouvelles Conditions générales.

Conditions générales

Les présentes Conditions générales entrent en vigueur le 1er novembre 2023. Consultez [la section 1.2.4](#) pour plus d'informations sur la façon d'apporter des modifications. En enregistrant votre Portail de paiement, vous acceptez de respecter les présentes Conditions générales.

1. Introduction

1.1. Hyperwallet et vous

1.1.1. Hyperwallet est un service PayPal. Nous fournissons des services de paiement et des fonctionnalités et technologies connexes en utilisant une plate-forme de déboursement mondial et un réseau de partenaires financiers pour offrir un ensemble de solutions de déboursement aux entreprises clientes d'Hyperwallet (chacune étant un « **Payeur** ») (les « **Services** ») qui souhaitent effectuer des paiements aux bénéficiaires qu'elles ont désignés, comme vous (un « **Bénéficiaire** »).

1.1.2. Hyperwallet exploite et fournit les Services par le biais de filiales locales, y compris des membres du groupe de sociétés PayPal (chacune étant une « **Filiale** ») dans le monde entier. Avec leurs sociétés mères, les filiales et les sociétés affiliées respectives, ces sociétés affiliées sont individuellement et collectivement désignées dans les présentes Conditions générales par le terme « **Hyperwallet** ». Les filiales peuvent être enregistrées et agréées dans diverses juridictions auprès des organismes de réglementation pertinents, comme indiqué dans la section « **Licences et réclamations** » du site Web. Les filiales mentionnées dans l'Annexe relative aux sociétés affiliées et aux lois applicables fournissent également des services aux Payeurs.

1.1.3 Hyperwallet a créé un portail technologique auquel il est possible d'accéder par le biais d'un site

Web, d'une interface de programmation d'applications (API), d'une plate-forme ou d'un système propre à votre payeur ou d'une autre méthode, et qui peut porter la marque de votre payeur ou être associé à la marque Hyperwallet (le « **Portail de paiement** »). Le Portail de paiement est l'interface qui peut faciliter certains paiements reçus du Payeur (les « **Déboursements** » et chacun, un « **Déboursement** »). Les fonctionnalités de déboursement sont disponibles dans plusieurs devises et peuvent être mises en œuvre grâce à différentes méthodes. Vous pouvez recevoir des Déboursements de votre Payeur et selon ses instructions par le biais de plusieurs méthodes, chacune déterminée par votre Payeur, notamment (mais sans s'y limiter) un transfert sur votre compte bancaire, le chargement d'une carte prépayée émise par un émetteur tiers (« **Carte Hyperwallet** »), le chargement d'une carte cadeau électronique en boucle fermée, le chargement de votre carte de débit existante, un chèque, le retrait d'espèces dans des lieux de collecte fournis par des fournisseurs de virement d'argent tiers (p. ex. g. Western Union), et d'autres méthodes de paiement (chacune étant une « **Modes de déboursement** » globalement appelé « **Modes de déboursement** »), toutes étant prises en charge et mises à disposition périodiquement. Certains Modes de déboursement peuvent nécessiter l'accès au Portail de paiement. Les Déboursements peuvent inclure la remise d'argent et/ou l'émission de valeurs stockées. Les Déboursements sont fournis par l'intermédiaire des Filiales et d'un réseau de banques et de prestataires de services financiers (« **Partenaires du Réseau** »). Les déboursements sont soumis à des conditions générales supplémentaires, comme indiqué dans le calendrier des versements.

1.1.4 Parmi les Modes de déboursement, les bénéficiaires de l'Espace économique européen (« EEE ») ou du Royaume-Uni doivent conclure un contrat directement avec nous pour utiliser les services de traitement des paiements (tels que définis ci-dessous) sur la plate-forme de la place de marché du Payeur. Les conditions applicables à ces Services de traitement des paiements figurent aux sections 11 et 12 du Calendrier des versements.

1.1.5 Commission pour les services

1.1.5.1 VOTRE UTILISATION DU PORTAIL DE PAIEMENT PEUT ÊTRE ASSUJETTIE À DES COMMISSIONS, DÉTERMINÉES PAR VOTRE PAYEUR. CES COMMISSIONS PEUVENT INCLURE DES COMMISSIONS MENSUELLES RÉCURRENTES,

DES COMMISSIONS ANNUELLES ET/OU DES COMMISSIONS D'INACTIVITÉ. Pour consulter le barème des commissions applicables à votre utilisation du Portail de paiement, veuillez cliquer sur « Commissions » dans la section « Ressources » du menu à l'en-tête de l'écran d'accueil du Portail de paiement. Vous pouvez également cliquer sur « Commissions » au bas de l'écran d'accueil (la section « Grille tarifaire »). Les commissions ne seront facturées que si la loi applicable le permet.

1.1.5.2 EN ACCEPTANT CES CONDITIONS GÉNÉRALES, VOUS ACCEPTEZ DE PAYER LES COMMISSIONS

FIGURANT DANS LA GRILLE TARIFAIRE. Vous acceptez également que Hyperwallet puisse collecter les commissions automatiquement à partir de l'argent disponible sur votre Portail de paiement, ou à partir des montants que vous transférez via les Modes de déboursement, selon le cas. En outre, vous acceptez que les tiers facilitant les Modes de déboursement puissent imposer des commissions supplémentaires sur les transactions, lesquelles peuvent être déduites du solde du Portail de paiement, selon le type de transaction que vous effectuez. Ces commissions vous seront communiquées avant la fin de la transaction.

Veillez consulter [la section 3](#) pour connaître les conditions supplémentaires relatives aux commissions de service.

1.1.6 Outre les Déboursements et le Portail de paiement, Hyperwallet peut également effectuer des débits directement à partir de votre compte bancaire et les remettre à votre payeur (des « **Prélèvements automatiques** »). Hyperwallet émet des Prélèvements automatiques lorsque votre Payeur lui demande de débiter l'argent du compte bancaire associé à votre Portail de paiement. Cette autorisation doit être signée par vous, et rédigée de manière à satisfaire aux exigences imposées par le droit applicable, y compris par les règles applicables de tout réseau de traitement par lequel les entrées par Débit automatique peuvent être réglées. Hyperwallet dépend uniquement de votre Payeur pour obtenir des instructions concernant le montant et la fréquence des entrées de Débit automatique. Hyperwallet n'est

pas responsable des pertes, des commissions ou des pénalités que vous pourriez encourir à la suite du traitement des prélèvements automatiques à partir de votre compte bancaire en vertu d'une autorisation valide et à jour. À moins que la loi applicable ne prévoie l'expiration automatique d'une autorisation, vous devez communiquer votre intention d'annuler une autorisation en envoyant une demande d'annulation écrite à votre Payeur. Dans le cas où votre banque rejette un Débit pour insuffisance de fonds, ou dans le cadre d'un litige, Hyperwallet peut à nouveau présenter le Débit à deux reprises. Trois Prélèvements automatiques renvoyés par votre banque pour défaut de provision dans une période de 60 jours entraîneront l'annulation automatique de votre autorisation. Pour contester un prélèvement automatique, vous devez informer l'institution financière qui détient votre compte bancaire que vous avez l'intention de contester le prélèvement dans les 60 jours suivant la date à laquelle votre compte a été débité. Après avoir notifié le litige à votre banque, vous devez contacter le Payeur pour l'informer du litige.

1.1.7 Hyperwallet peut, à tout moment et à sa seule discrétion, déléguer la prestation de l'un des Services, obligations et/ou exigences en vertu des présentes à ses Filiales, ses agents, ses fournisseurs et ses sous-traitants, et Hyperwallet peut divulguer à ces personnes toutes les informations dont elles ont besoin pour exécuter les tâches qui leur sont ainsi déléguées conformément à la Politique de confidentialité (Consulter la section « Confidentialité » du site Web).

1.2. Importance des présentes Conditions générales pour vous

1.2.1. Les termes « vous », « votre » et « bénéficiaire » désignent les utilisateurs qui utilisent le Portail de paiement pour obtenir des déboursements. Les termes « Hyperwallet », « nous », « notre », « nos » et les termes similaires font référence à Hyperwallet, tel que décrit dans les présentes. Les autres termes commençant par une majuscule qui ne sont pas définis autrement dans les Conditions générales ont le sens qui leur est conféré dans le Tableau des définitions.

1.2.2. Votre Payeur a engagé Hyperwallet pour lui fournir les Services, dans le but de vous fournir ensuite certains Déboursements. En fournissant vos coordonnées sur le Portail de paiement, en vous y inscrivant, ou en y accédant, vous reconnaissez l'ensemble des Conditions d'utilisation contenus dans les présentes Conditions générales et les annexes associées :

- (i) Calendrier des versements
- (ii) Tableau des définitions
- (iii) Liste des Filiales et loi applicable
- (iv) Et politiques sous-jacentes de Hyperwallet, notamment :
 - a) Politique de confidentialité (Consulter la section « Confidentialité » du site Web)
 - b) Règlement sur la distribution des communications et signatures électroniques (Consulter la section « Mentions légales » du site Web) ; et
 - c) Si vous avez reçu une carte Hyperwallet, les conditions figurant dans l'entente du titulaire de carte associé.

1.2.3. Les Conditions générales régissent la réception de déboursements par l'intermédiaire des Modes de déboursement. Étant donné que votre Payeur détermine quels Modes de déboursement seront mis à votre disposition, toutes les conditions générales ne s'appliqueront pas. Seules les conditions générales relatives à certaines méthodes de déboursement que votre payeur détermine comme étant mises à votre disposition peuvent s'appliquer. Il s'agit néanmoins de documents importants qu'il convient de lire et d'examiner attentivement. Vous pouvez imprimer ou sauvegarder une copie des présentes conditions générales pour vos dossiers.

1.2.4. Nous nous réservons le droit de modifier les conditions générales à tout moment en publiant une version révisée sur le Portail de paiement. La version révisée entrera en vigueur au moment où nous la publierons sur le Portail de paiement. Vous devez régulièrement consulter les Conditions générales. En continuant à accéder au portail de paiement et/ou à utiliser les Modes de déboursement ou à recevoir les Déboursements après la date de modification, vous acceptez la version modifiée ou la nouvelle version des Conditions générales. Si vous ne souhaitez pas accepter les nouvelles Conditions Générales ou leur version modifiée, vous devez cesser d'accéder au portail de paiement et de recevoir les Déboursements.

1.2.5. En cas de conflit entre les annexes et toute autre partie des Conditions générales, les autres parties des Conditions générales prévaudront, à l'exception des sections 11 et 12 de l'annexe relative au Calendrier des versements, qui prévaudront sur toutes les autres parties des annexes et des Conditions générales concernant les bénéficiaires de l'EEE ou du Royaume-Uni qui utilisent les Services de traitement des paiements sur la plateforme de la place de marché du Payeur.

2. Déboursements

2.1. Accès aux déboursements

2.1.1. Pour obtenir l'autorisation d'utiliser le Portail de paiement pour recevoir des déboursements de votre payeur, vous devez :

- (i) Être âgé d'au moins dix-huit (18) ans,
- (ii) Résider dans un pays pris en charge par Hyperwallet,
- (iii) Enregistrer votre utilisation du Portail de paiement en fournissant des renseignements à jour, complets et exacts, selon les exigences de la procédure d'inscription sur le Portail de paiement ;
- (iv) Accepter les conditions générales présentées sur le Portail de paiement ou par votre payeur.

2.1.2. Certaines informations d'inscription et autres informations d'identification vous concernant pourront par moment être fournies à Hyperwallet directement par votre Payeur. Il est interdit de s'inscrire plusieurs fois. Vous ne pouvez vous inscrire qu'une seule fois et chaque utilisateur doit s'inscrire séparément. Si nous détectons plusieurs inscriptions actives pour un seul utilisateur, nous nous réservons le droit de fusionner ou de résilier les enregistrements et de vous interdire de recevoir des Déboursements sans vous en avertir.

2.1.3 Les bénéficiaires qui sont des sociétés ou qui sont enregistrés sous un nom commercial sont censés fournir toutes les informations requises et accepter les présentes conditions générales par le biais de leur représentant autorisé. Si vous vous inscrivez au nom d'une entreprise ou sous une raison sociale, vous attestez que vous êtes un représentant légal du bénéficiaire de l'entreprise, que vous êtes autorisé à fournir des renseignements sur l'entreprise et à accepter les présentes conditions générales en son nom.

2.2. Restrictions

2.2.1. Les Services fournis au Payeur sont soumis à certaines limites et disponibilités. Il est possible que tous les Modes de déboursement ne soient pas mis à votre disposition. Sauf indication contraire dans les présentes Conditions générales, les Services ne sont pas offerts aux bénéficiaires, aux consommateurs ou au grand public.

2.2.2. Les Modes de déboursement visent à permettre des Déboursements pour des activités professionnelles et commerciales dans le cadre de votre relation avec votre Payeur et ne peuvent pas être utilisés à des fins personnelles, familiales ou domestiques. En vous inscrivant sur le portail de paiement, vous attestez que vous exercez une activité commerciale à des fins lucratives, que ce soit en tant que propriétaire unique ou autrement, et que vous utilisez le portail de paiement à des fins commerciales en tant qu'entrepreneur indépendant du payeur et non pour percevoir un salaire soumis à une retenue à la source ou à des fins personnelles, familiales ou domestiques. Sous réserve des dispositions des sections 11 et 12 du Calendrier des versements, vous reconnaissez que vous ne vous engagez pas dans une relation d'affaires avec nous.

2.2.3. Hyperwallet n'est pas responsable des produits, services ou activités pour lesquels vous recevez un paiement via le Portail de paiement, ni des actions ou inactions d'un payeur ou d'un tiers, y compris, mais sans s'y limiter, tout litige concernant le montant payé ou payable par un tel payeur ou autre. Des restrictions supplémentaires quant à la réception des déboursements sont énoncées dans le calendrier des versements

2.3. Services fournis par des tiers

2.3.1. Vous pouvez choisir de recevoir certains services d'autres fournisseurs de services de Hyperwallet (chacun de ces services étant un « **Service de tiers** » et chacune de ces entités un « **Fournisseur** »). Hyperwallet n'est pas responsable de ces fournisseurs, des services de tiers ou du matériel, des informations ou des résultats disponibles via ces services de tiers. Les fournisseurs concernés peuvent vous demander d'accepter des conditions générales ou des accords relatifs à la fourniture des services de tiers. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques liés au choix et à la réception d'un service fourni par un tiers.

2.3.2. Si vous choisissez de bénéficier d'un Service tiers, vous autorisez Hyperwallet à soumettre au Prestataire concerné tous les documents et toutes les informations vous concernant ainsi que votre Payeur, nécessaires pour que ledit Prestataire vous fournisse le Service de tiers, y compris, sans s'y limiter, vos informations personnelles identifiables, requises par ledit Prestataire et que vous avez fournies à Hyperwallet dans le cadre du présent Accord et de votre réception des Déboursements. Vous êtes responsable de l'exactitude de toutes les informations que vous nous fournissez et dont vous approuvez la transmission aux prestataires. Vous attestez et garanzissez que vous disposez de tous les droits sur les informations nécessaires pour les fournir à Hyperwallet, et que l'utilisation des informations par Hyperwallet telle qu'envisagée dans les présentes ne violera pas les droits de confidentialité ou d'autres droits de propriété, ou toute loi, réglementation, ordonnance ou règle locale, étatique ou fédérale en vigueur.

2.3.3. Vous acceptez qu'en choisissant de recevoir un Service tiers et en consentant et autorisant Hyperwallet à soumettre vos informations à un fournisseur, vous renoncez à toute réclamation contre Hyperwallet découlant de l'utilisation de vos informations par un Fournisseur. Sauf indication contraire dans les présentes Conditions générales, Hyperwallet n'est pas responsable envers vous ou un tiers de toute perte ou dommage direct, indirect, consécutif, spécial ou punitif, que ces dommages soient fondés sur un contrat, un délit civil (y compris une négligence), une responsabilité absolue ou toute autre théorie ou forme d'action, même si Hyperwallet était au courant ou aurait été au courant de l'éventualité de ces dommages dans toutes les circonstances.

2.4. Vérification de l'identité et autorisations de tiers

2.4.1. Vous reconnaissez et acceptez que Hyperwallet puisse, à tout moment, comme condition de réception des Déboursements et conformément à nos Politique de confidentialité (consulter la section « Confidentialité » du site Web), vous demander des informations qui nous permettront de vous identifier, vous demander de prendre des mesures pour confirmer l'exactitude et/ou l'exhaustivité des informations que vous nous avez fournies, et/ou de vérifier vos informations dans des bases de données de tiers ou par d'autres moyens dans le but de vous fournir les Déboursements et/ou, le cas échéant, pour effectuer la présélection, la surveillance et l'enquête requises de vos activités sur le Portail de paiement et afin de se conformer aux lois applicables. Les informations que nous pouvons exiger de

vous sont les suivantes : votre nom, votre adresse, votre date de naissance, le numéro de votre pièce d'identité, votre numéro d'identification du contribuable, votre numéro de téléphone, votre adresse de courriel et d'autres informations qui nous permettront de vous identifier. Nous pouvons vous demander de fournir des documents, notamment votre passeport, votre permis de conduire ou toute autre pièce d'identité avec photo émise par le gouvernement. Nous pouvons également communiquer avec vous si nous avons d'autres questions. Vous acceptez que Hyperwallet se réserve le droit d'évaluer directement vos frais liés à la vérification d'identité, au contrôle, à la surveillance, aux enquêtes et aux activités similaires en rapport avec votre Portail de paiement et/ou la réception des Déversements. Hyperwallet se réserve le droit de fermer, suspendre, limiter ou refuser l'accès aux Déversements ou au Portail de paiement dans le cas où nous ne serions pas en mesure d'obtenir ces informations, pour quelque raison que ce soit ou non, et ce à notre entière discrétion.

2.4.2. Vous acceptez la divulgation de vos informations à des fournisseurs de services de vérification de tiers, à des Partenaires du réseau, à des agences gouvernementales et à d'autres tiers pour des besoins de vérification d'identité, afin de satisfaire aux exigences de la lutte contre le blanchiment d'argent, du financement du terrorisme, de la surveillance des transactions et des rapports sur les activités suspectes, ou pour vous fournir les Modes de déboursement. Vous reconnaissez et acceptez que les informations concernant la localisation de l'appareil que vous utilisez pour accéder au Portail de paiement puissent être utilisées pour évaluer la localisation, qu'elles puissent être obtenues à tout moment lorsque vous êtes connecté au Portail de paiement et que ces informations puissent être utilisées ou divulguées dans le cadre des Modes de déboursement et pour déterminer votre admissibilité à recevoir des Déversements. Tout tiers auquel vos informations sont transmises est tenu de respecter votre confidentialité et ne peut utiliser les informations fournies à des fins non autorisées sauf pour vérifier votre identité, répondre à nos exigences légales, réglementaires et relatives aux risques, pour fournir les Modes de déboursement, ou comme décrit dans le présent document ou dans la politique de confidentialité (consulter la section « Confidentialité » du site web).

2.5. Vos responsabilités

2.5.1. Vous êtes responsable du maintien d'une sécurité et d'un contrôle adéquats de tous les identifiants, les noms d'utilisateur, les mots de passe, les numéros d'identification personnels (NIP) ou tout autre code que vous utilisez pour accéder au Portail de paiement ou pour recevoir des Déversements. Vous reconnaissez et acceptez formellement que le fait de ne pas maintenir la sécurité de ces éléments peut entraîner des transactions non autorisées et/ou des pertes pour vous, pour lesquelles Hyperwallet décline la responsabilité de vous rembourser ou de vous payer d'une autre manière pour ces pertes. Vous acceptez d'informer immédiatement Hyperwallet de toute utilisation non autorisée de votre Portail de paiement ou de toute autre violation de la sécurité. Vous serez responsable de toute demande de transfert d'argent reçue par l'intermédiaire de votre Portail de paiement, sauf si nous sommes avisés d'une utilisation non autorisée de la manière décrite dans les présentes Conditions générales. Nous vous invitons à prendre les mesures de protection appropriées avant de télécharger des informations à partir du Portail de paiement. Nous n'assumons aucune responsabilité pour tout dommage causé à l'équipement informatique ou à d'autres biens pouvant résulter de l'utilisation du portail de paiement ou du téléchargement d'un quelconque contenu à partir du portail de paiement.

2.5.2. Nonobstant ce qui précède, vous êtes responsable de toutes les activités, de tous les actes ou de toutes les omissions qui se produisent sur votre Portail de paiement, y compris l'exactitude des renseignements transmis par l'entremise de votre Portail de paiement. Vous êtes responsable de votre connexion Internet ou de tout autre mode de connexion au Portail de paiement. Vous attestez que votre compte de messagerie et toutes les informations envoyées vers et depuis votre compte de messagerie sont sécurisés et que personne n'a accès à votre compte de messagerie sauf vous. Vous reconnaissez également que le fait d'autoriser un tiers à prendre des mesures spécifiques en votre nom ne vous décharge d'aucune des responsabilités qui vous incombent en vertu du présent Contrat. En outre, vous reconnaissez et acceptez que vous ne tiendrez pas Hyperwallet pour responsable, et que vous défendrez et indemnerez Hyperwallet de toute responsabilité découlant des actions ou inactions de ce tiers en rapport avec les autorisations que vous accordez.

2.5.3. Sous réserve de la Section 7.5, nonobstant les présentes Conditions générales, vous ne pouvez pas céder ou transférer votre droit d'utiliser le portail de paiement à un tiers ou accorder à un tiers un

intérêt légal ou équitable en rapport avec le portail de paiement.

2.5.4. Vous attestez que vous ne pouvez pas utiliser et n'utiliserez pas le Portail de paiement :

(i) À des fins illégales, frauduleuses, trompeuses, mensongères, fausses, malhonnêtes ou liées de quelque manière que ce soit à des activités illégales, contraires à l'éthique ou moralement douteuses ou directement ou indirectement liées à ce qui précède ;

(ii) Si vous êtes situé, résidez, travaillez ou exercez une activité dans un pays soumis à des restrictions, que Hyperwallet peut mettre à jour de temps à autre sans vous en informer au préalable : il s'agit notamment de la La loi sur les mesures économiques spéciales (Canada), la loi sur les Nations Unies (Canada), la loi sur le gel des avoirs des fonctionnaires étrangers corrompus (Canada), l'Office of Financial Sanctions Implementation, HM Treasury (Royaume-Uni), la Specially Designated Nationals and Blocked Persons List de l'OFAC, ou la Designated Foreign Terrorist Organizations List du U.S. Department of State, selon le cas et tel qu'amendé de temps à autre ; ou (ii) toute sanction, directive ou autre action applicable du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, de l'OFSI, de l'OFAC, des Nations unies ou de toute autre autorité gouvernementale canadienne, américaine, australienne ou européenne en matière de lutte contre le terrorisme ou de blanchiment d'argent ;

(iii) À des fins illégales, y compris, mais sans s'y limiter, la fraude et le blanchiment d'argent. Nous signalerons toute activité suspecte à l'organisme compétent d'application de la loi ;

(iv) Dans toute tentative d'abuser, d'exploiter ou de contourner une loi ou un règlement ;

(v) D'une manière qui tente d'altérer, de pirater, de modifier, d'encadrer, d'établir un lien profond ou de contourner la sécurité, la fonctionnalité, les points d'entrée ou toute autre caractéristique du Service ou du Portail de paiement, ou qui tente de les contourner ;

(vi) Tenter directement ou indirectement, séparément ou dans le cadre d'un autre service, de rediriger les Déversements ; ou

(vii) À des fins interdites par le [Règlement sur les utilisations autorisées de PayPal](#), le cas échéant, et qui peut être mise à jour occasionnellement ;

(viii) À toute fin interdite par Hyperwallet à sa seule discrétion ou autrement interdite par les Conditions générales.

3. Autres commissions connexes

3.1 En plus des commissions figurant dans la grille tarifaire, vous êtes également responsable :

(i) Des frais de traitement bancaire, des commissions de change de devises ou des commissions d'intermédiaire qui peuvent être facturés par des tiers tels que votre propre banque ou un fournisseur de services de paiement qui n'est pas associé à nous ;

(ii) Des commissions encourues par Hyperwallet dans le cadre d'un déboursement rejeté en raison d'erreurs ou d'omissions dans les détails du mode de déboursement que vous avez fournis ;

(iii) Des commissions et/ou taxes liées au Portail de paiement découlant de la loi applicable, y compris les taxes de vente et d'utilisation, les taxes sur la valeur ajoutée (« TVA »), les taxes sur les produits et services (« TPS ») ;

(iv) Des Commissions imposées par Internet, les Fournisseurs de services sans fil que vous utilisez pour accéder au Portail de paiement ou utiliser les services par ordinateur ou appareil mobile.

3.2. Modifications apportées aux commissions

Nous nous réservons le droit de modifier les commissions apparaissant dans la grille tarifaire à la demande de votre Payeur ou autrement à notre seule discrétion. Nous publierons les commissions mises à jour sur le Portail de paiement. Les commissions entreront en vigueur immédiatement, sauf indication contraire ou disposition contraire dans les présentes Conditions générales. Si vous avez une question concernant l'une des Commissions, y compris tout litige impliquant des Commissions payées ou payables par vous pour les modes de paiement, contactez directement votre payeur ou vous pouvez adresser ces demandes à Hyperwallet en nous contactant.

3.3. Devise des Commissions

Toutes les Commissions sont basées sur la devise déterminée par votre Payeur. Si vous êtes facturé dans une devise autre que celle de votre Payeur ou si vous demandez un Déboursement dans une devise différente de celle du solde de votre Portail de paiement, des commissions de change et/ou taux de change peuvent s'appliquer

3.4 Commissions pour la carte Hyperwallet

Les Commissions associées à une carte Hyperwallet sont déterminées par l'émetteur de la carte et sont décrites dans l'entente du titulaire de carte de l'émetteur de la carte. L'entente du titulaire de carte accompagnera la carte lorsque celle-ci vous sera expédiée. Une copie de l'entente du titulaire de carte est disponible sur la page Commissions du portail de paiement.

4. Contenu du portail de paiement

4.1. Droits d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle

Le Portail de paiement contient des documents protégés par le droit d'auteur, des marques de commerce et d'autres informations exclusives et confidentielles de Hyperwallet et d'autres personnes (collectivement « documents exclusifs »), qui peuvent inclure, sans s'y limiter, des textes, des documents, des informations, des données, des articles, des images, des photographies, des graphiques, des logiciels, des applications, des enregistrements vidéo, des enregistrements audio, des sons, des conceptions, des caractéristiques et d'autres documents (collectivement « Contenu » des documents exclusifs). Tous les documents exclusifs constituent la propriété de Hyperwallet, de ses concédants de licence et des autres tiers. Ils sont protégés par les droits de propriété intellectuelle applicables, y compris par les lois et les traités sur les droits d'auteur, les brevets et les marques de commerce. Vous vous engagez à ne pas modifier, publier, copier, transmettre, enregistrer ou revendiquer un titre de propriété, participer au transfert ou à la vente, créer des œuvres dérivées ou exploiter de quelque manière que ce soit, totalement ou partiellement, ces documents exclusifs, à l'exception des copies réalisées pendant une navigation normale sur Internet et des copies personnelles des informations du Portail de paiement que vous réalisez pour votre usage personnel, y compris pour vos propres archives. Vous vous engagez à respecter les droits d'auteur, les marques de commerce, les brevets et autres droits de propriété contenus dans les Documents exclusifs du Portail de paiement. Les seuls droits que vous pouvez avoir sur les Documents exclusifs en dehors des Conditions générales sont ceux accordés par écrit par Hyperwallet ou d'autres propriétaires ayant des droits sur les Documents exclusifs

4.2. Liens et contenu

4.2.1 Les liens inclus dans le Portail de paiement peuvent vous amener à quitter le Portail de paiement afin d'accéder à d'autres sites Web, y compris ceux liés aux services de tiers (« Sites liés »). Les Sites liés ne sont pas sous le contrôle de Hyperwallet et nous ne sommes pas responsables du contenu de tout Site lié, des services fournis sur un Site lié, de tout lien contenu dans un Site lié, ou de toute modification ou mise à jour de ces sites, sauf indication contraire sur ces sites. Nous vous fournissons ces liens uniquement pour des raisons de commodité. Nous pouvons modifier, ajouter ou supprimer des liens sur le Portail de paiement à notre entière discrétion. L'inclusion de tout lien vers des sites liés à notre Portail de paiement ou de tout lien sur le site d'un tiers vers notre Portail de paiement ne signifie pas une approbation de notre part et ne reflète pas nécessairement une association avec leurs opérateurs. Lorsque vous accédez à des Sites liés, vous le faites à vos propres risques.

4.2.2 Le Contenu est destiné à des fins d'information uniquement. Bien que nous fassions des efforts considérables pour en assurer la qualité et l'exactitude, il peut y avoir des erreurs, ou les informations fournies peuvent ne pas être complètes, à jour ou applicables à votre situation particulière. Nous n'assumons aucune responsabilité pour toute erreur ou omission. Il vous incombe d'évaluer l'exactitude, l'exhaustivité et l'utilité de toute opinion, de tout conseil ou de tout autre contenu disponible sur le Portail de paiement ou obtenu à partir d'un Site lié.

4.3. Aucune approbation Le Portail de paiement ou les Modes de paiement n'expriment ni ne sous-entendent aucune approbation de tiers ou de leurs conseils, leurs opinions, leurs informations, leurs produits ou leurs services, y compris, mais sans s'y limiter, toute approbation d'un Payeur ou d'une autre tierce partie.

5. Responsabilité

5.1. Avis de non-responsabilité

5.1.1. L'utilisation du portail de paiement et la réception des Déboursements sont à vos propres risques. Le portail de paiement et tous les renseignements, les contenus ou les documents connexes sont fournis « tels quels », sans garantie d'aucune sorte. Hyperwallet décline par la présente toutes les garanties, explicites ou implicites, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties de titre ou les garanties implicites de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier, d'absence de contrefaçon et celles découlant d'une loi ou d'une autre disposition légale ou d'une pratique commerciale ou d'un usage du commerce, autres que les garanties imposées et ne pouvant faire l'objet d'une exclusion, d'une restriction ou d'une modification dans le cadre des lois applicables au présent accord. Les avis de non-responsabilité et les limitations de responsabilité s'appliqueront dans toute la mesure permise par la loi applicable.

5.1.2. Nonobstant la généralité de ce qui précède, vous acceptez que Hyperwallet ne garantisse pas ou ne déclare pas que :

- (i) Le fonctionnement du Portail de paiement et des Modes de déboursement sera ininterrompu ou exempt d'erreurs, ou que les failles seront corrigées ;
- (ii) Le Portail de paiement, ou les serveurs qui rendent le Portail de paiement ou les Modes de déboursement disponibles, sont exempts de virus ou d'autres composants nuisibles ; et/ou,
- (iii) L'utilisation ou les résultats de l'utilisation du Portail de paiement ou des Modes de déboursement seront corrects, exacts, opportuns ou fiables.

5.1.3. Nous faisons des efforts considérables pour exclure les virus du portail de paiement, mais nous ne pouvons pas garantir que ce dernier sera en tout temps exempt de virus ou d'autres logiciels destructeurs.

5.1.4. Vous acceptez en outre, nonobstant ce qui précède, que Hyperwallet ne soit pas responsable envers vous de :

- (i) Toute action ou inaction d'un Payeur, y compris, mais sans s'y limiter, tout litige concernant les montants qui vous sont payés ou payables ou le défaut d'un Payeur de vous payer ;
- (ii) Les Modes de déboursement pour lesquels vous recevez ou avez l'intention de recevoir les déboursements d'un payeur, qu'ils soient reçus ou non via le portail de paiement ;
- (iii) L'accès non autorisé ou la modification de vos transmissions ou données, de tout matériel ou donnée envoyé ou reçu ou non envoyé ou reçu, ou toute transaction conclue par l'intermédiaire du portail de paiement ou en relation avec les modes de déboursement ;
- (iv) Toute perte résultant de paiements par erreur à des utilisateurs suite à votre introduction d'informations incorrectes ou de paiements de montants erronés ;

(v) Toute interruption de service, y compris, mais sans s'y limiter, les défaillances du système, les pannes de courant ou autres interruptions pouvant avoir une incidence sur le traitement, le règlement, l'acceptation ou le déboursement en lien avec le Portail de paiement ou les Modes de déboursement ;

(vi) Toute action ou inaction d'un tiers, y compris, mais sans s'y limiter, celles de tout partenaire ou fournisseur du réseau ; et/ou,

(vii) L'incapacité de nous acquitter de nos obligations en raison de facteurs indépendants de notre volonté.

5.2. Restriction

5.2.1. En aucun cas, Hyperwallet, y compris les Filiales, les agents, les sous-traitants, les représentants, les partenaires du réseau ou votre payeur, ne sera responsable envers vous ou toute autre partie et vous renoncez par la présente à tout droit que vous pourriez avoir de poursuivre l'une des entités susmentionnées, pour toute perte ou blessure ou tout dommage, direct, indirect, punitif, spécial, accessoire, consécutif ou autre (y compris, mais sans s'y limiter, la perte de profits ou d'économies) résultant de ou liée de quelque manière que ce soit à : (a) votre utilisation du Portail de paiement ou à la réception des Déboursements par l'un des Modes de déboursement ;

(b) Toute erreur, défaillance ou tout retard, y compris, mais sans s'y limiter, l'utilisation ou l'incapacité d'utiliser toute fonctionnalité ou toute composante du Portail de paiement, pour quelque raison que ce soit ; (c) la performance ou la non-performance par Hyperwallet ou ses agents, ses sous-traitants ou ses partenaires de réseau, tout Payeur, les produits ou services d'un fournisseur de services tiers, ou les sites liés ; (d) toute transaction frauduleuse ou non autorisée vous affectant ; ou (e) découlant de l'utilisation par un fournisseur de services tiers des informations partagées, même si cette partie a été informée de l'éventualité des dommages découlant de ce qui précède. Cette limitation de responsabilité s'applique indépendamment du fait que la réclamation invoquée soit fondée sur un contrat, un délit civil, une négligence, une responsabilité absolue ou autre.

5.2.2. En aucun cas, Hyperwallet, ses Filiales, ses directeurs, ses dirigeants ou ses employés, ou votre Payeur, ne pourront être tenus responsables de tout acte ou omission d'un tiers, y compris, mais sans s'y limiter, de l'un des agents, des sous-traitants, des représentants, des fournisseurs ou des partenaires du réseau de Hyperwallet, de tout autre utilisateur du portail de paiement, les fournisseurs de services tiers, les fournisseurs d'un site lié, ou pour toute circonstance échappant au contrôle raisonnable de Hyperwallet.

5.2.3. En aucun cas la responsabilité totale de Hyperwallet (y compris toutes les Filiales, les agents, les sous-traitants, les représentants et les partenaires du réseau) envers vous pour tous les dommages liés à un ou plusieurs motif(s) d'action ne dépassera le moindre des dommages directs réels encourus par vous et le montant des frais payés par vous pour les services concernés ayant donné lieu à votre réclamation ou motif d'action en dommages et intérêts.

5.2.4. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion de certaines garanties ou la limitation de la responsabilité en cas de dommages accessoires ou indirects. Par conséquent, certaines des limitations ci-dessus peuvent être restreintes par la loi qui prévaut dans votre juridiction dans la mesure où ces lois s'appliquent aux Conditions générales. Dans la mesure où la loi applicable régissant les Conditions générales qui vous sont appliquées limite ou interdit toute restriction contenue dans les Conditions générales, dans la mesure de cette restriction ou interdiction, la responsabilité totale de Hyperwallet (y compris toutes les filiales, les agents, les sous-traitants, les représentants et les partenaires de réseau) envers vous sera de terminer la transaction concernée qui n'a pas pu être exécutée pour vous en raison de l'absence d'exécution des services par Hyperwallet.

5.2.5. Par les présentes, vous renoncez à tout droit d'intenter toute réclamation ou action liée au portail de paiement au-delà d'un (1) an après la première occurrence du type d'acte, d'événement, de condition ou d'omission sur lequel cette réclamation ou action est fondée.

5.2.6. Aucune disposition du présent accord n'exclut notre responsabilité en cas de non-respect de la législation en vigueur. Les parties reconnaissent que l'autre partie a conclu le présent Contrat en se fondant sur les limitations de responsabilité énoncées dans la présente section, et que ces limitations

constituent une base essentielle du marché conclu entre les parties.

5.3. Indemnisation

5.3.1. Vous acceptez d'indemniser et de tenir Hyperwallet, ses sociétés affiliés, ses actionnaires, ses filiales, ses directeurs, ses cadres et ses employés, à l'écart de toute perte, réclamation, demande ou dommage (réel et consécutif) de tout type et de toute nature, connu et inconnu, suspecté et non suspecté, divulgué et non divulgué, y compris toutes les réclamations de tierces parties, la responsabilité, les pertes, les dépenses, les dommages, les amendes, les pénalités (y compris les dommages-intérêts accordés ou les montants réglés et les honoraires raisonnables d'avocat), découlant de ou en rapport avec votre violation des présentes Conditions générales, votre relation ou vos transactions avec votre Payeur, l'utilisation du Portail de paiement ou la réception des paiements par l'un des modes de déboursement.

5.3.2. Vous acceptez d'indemniser Hyperwallet pour toutes les pertes découlant du fait que nous avons agi selon vos instructions ou celles de votre payeur (à moins que ces pertes ne soient dues à notre négligence grave, à notre intention délibérée ou à une fraude de notre part).

5.3.3. Vous acceptez de nous indemniser de toute perte que nous pourrions subir résultant de toute erreur commise par vous en fournissant des informations ou des instructions à Hyperwallet, que ce soit verbalement ou par écrit, via le portail de paiement (sauf si celles-ci sont dues à une négligence grave, à un défaut délibéré ou à une fraude de notre part) ou en relation avec les Modes de déboursement.

5.3.4. Toutes les notifications à Hyperwallet doivent être envoyées par courrier postal à l'adresse postale de notification légale de la Filiale associée à votre pays d'implantation, comme indiqué dans l'annexe relative aux Filiales et à la Loi applicable.

5.4. Arbitrage

5.4.1. Les dispositions suivantes de l'accord d'arbitrage s'appliquent à vous si vous résidez aux États-Unis et si les modes de déboursement en question sont régis par les lois des États-Unis, telles qu'énoncées dans l'annexe relative aux Filiales et aux lois applicables.

5.4.2. La présente convention d'arbitrage contient des dispositions qui régissent la résolution des litiges entre vous et nous, et qui vous obligent à soumettre les réclamations que vous avez contre nous à un arbitrage obligatoire et définitif, à moins que vous ne renonciez à la convention d'arbitrage dans les 30 jours suivant la date à laquelle vous acceptez les Conditions générales d'utilisation pour la première fois.

5.4.3. Vous consentez par la présente à l'arbitrage de toutes les réclamations devant un seul arbitre. L'arbitre sera choisi et l'arbitrage sera mené conformément aux règles d'arbitrage commercial et aux procédures de médiation de l'American Arbitration Association (« AAA »). Aucun arbitrage de groupe « collectif » ou similaire n'est autorisé. Toutes les audiences d'arbitrage ou procédures similaires auront lieu à Austin, au Texas, bien que vous puissiez choisir une procédure téléphonique ou renoncer à toute audience.

5.4.4. Les règles d'arbitrage commercial et les procédures de médiation de l'AAA peuvent être consultées à l'adresse suivante : <https://www.adr.org/aaa/faces/rules> (cliquez sur règles, puis sur règles d'arbitrage commercial et procédures de médiation). En acceptant de vous soumettre aux conditions générales, vous (a) reconnaissez et acceptez avoir lu et compris ces règles ou (b) renoncez à la possibilité de lire ces règles et à toute réclamation indiquant que ces règles sont injustes ou ne devraient pas s'appliquer pour quelque raison que ce soit.

5.4.5. Toute sentence arbitrale sera définitive et exécutoire et pourra être exécutée par tout tribunal compétent.

5.4.6. Vous reconnaissez qu'en échange de votre accord sur cette section, nous sommes en mesure de vous fournir nos services aux conditions stipulées, et que votre consentement à cette section est une considération indispensable à cet accord.

5.4.7. Vous reconnaissez et comprenez également que, dans le cadre de toute réclamation :

(i) Vous renoncez à votre droit d'être jugé par un jury et par un juge ;

(ii) Vous renoncez à votre droit de voir un tribunal résoudre un tel litige ; et

(iii) Vous renoncez à votre droit d'agir à titre de représentant, de procureur général privé ou à tout autre titre de représentant, ou de participer en tant que membre d'une catégorie de demandeurs, à tout arbitrage ou poursuite impliquant un tel litige.

5.4.8. *Sauf si vous vous désinscrivez : (1) vous ne serez autorisé à soumettre des réclamations contre Hyperwallet que sur une base individuelle, et non en tant que plaignant ou membre d'une action représentative ou d'un recours collectif, et (2) vous serez autorisé à demander un redressement (y compris un redressement monétaire, une mesure injonctive et un jugement déclaratoire) uniquement à titre individuel.

5.4.9. Si un litige survient entre vous et Hyperwallet, notre objectif est d'enquêter et de répondre à vos préoccupations et, si nous ne sommes pas en mesure de le faire à votre satisfaction, nous vous fournirons un moyen neutre et rentable de résoudre rapidement le litige. Les litiges entre vous et Hyperwallet concernant les modes de déboursement et/ou les déboursements peuvent être signalés en communiquant avec nous comme indiqué dans la disposition de résolution des litiges ci-dessus.

5.4.10. Vous et Hyperwallet convenez que tous les litiges ou toutes les réclamations qui surviennent ou pourraient survenir entre vous et Hyperwallet, y compris, mais sans s'y limiter, les réclamations à l'échelle fédérale ou de l'État, les réclamations en vertu de la Common law et celles qui sont fondées sur un contrat, un délit civil, une fraude, une fausse déclaration ou toute autre théorie juridique, seront résolus exclusivement par l'intermédiaire d'un arbitrage définitif et contraignant plutôt que devant un tribunal, sauf si vous pouvez faire valoir des réclamations auprès de la Cour des petites créances, si vos réclamations sont admissibles et dans la mesure où elles demeurent devant cette Cour uniquement sur une base individuelle (hors recours collectif). Le présent accord d'arbitrage est destiné à être interprété de façon générale.

5.4.11. Vous et Hyperwallet acceptez que chacun de vous puisse porter des réclamations à l'autre sur une base individuelle et non en tant que requérant et membre d'un groupe dans le cadre d'un recours ou d'une procédure collective. À moins que vous et Hyperwallet n'en conveniez autrement, l'arbitre ou les arbitres ne peuvent pas consolider ou réunir les réclamations de plus d'une personne ou d'une partie et ne peuvent autrement présider aucune forme de recours collectif. En outre, l'arbitre ou les arbitres peuvent accorder une aide (y compris des mesures monétaires, injonctives et déclaratoires) uniquement en faveur de la personne qui sollicite l'aide et dans la mesure nécessaire à la réparation requise par la ou les réclamations individuelles de cette partie. Toute réparation accordée ne pourra affecter d'autres clients de Hyperwallet.

5.4.12. Vous pouvez choisir de rejeter le présent accord d'arbitrage en nous envoyant par la poste un avis de retrait écrit et signé comportant votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone et la ou les adresses de courriel utilisées pour vous connecter au portail de paiement auquel la désinscription s'applique. L'avis de retrait doit porter le cachet de la poste faisant foi de l'envoi au plus tard 30 jours après la date à laquelle vous acceptez les Conditions d'utilisation pour la première fois. Vous devez envoyer l'avis de refus à PayPal, Inc., à l'attention de : Service juridique d'Hyperwallet, 2211 North First Street, San Jose, CA 95131. Cette section se fait en vertu d'une transaction impliquant le commerce interétatique et sera régie et appliquée par la Federal Arbitration Act, 9 U.S.C.1-16.

6. Résiliation

6.1. Suspension ou résiliation des Modes de déboursement

Hyperwallet peut à tout moment suspendre ou résilier tout ou une partie des Modes de déboursement, y compris l'accès au Portail de paiement, pour quelque raison que ce soit, telle que déterminée par Hyperwallet et/ou à la demande de votre Payeur, chacun à son entière discrétion. Dans ce cas, votre accès et/ou votre utilisation du Portail de paiement et la réception des Déboursements seront immédiatement suspendus ou résiliés, le cas échéant.

6.2. Fermeture de votre portail de paiement

6.2.1. Vous pouvez fermer votre portail de paiement à tout moment en communiquant avec nous. À la fermeture de votre Portail de paiement, nous annulerons toutes les transactions en attente et vous disposerez d'une période limitée (déterminée par Hyperwallet) pour virer les fonds restants, période pendant laquelle votre Portail de paiement sera accessible dans le but de transférer l'argent ou le solde restant vers votre Mode de déboursement. Vous reconnaissez que si vous choisissez de fermer votre Portail de paiement, vous ne pourrez plus recevoir de Déboursements par l'intermédiaire de nos Services, sauf si votre Portail de paiement est rouvert ou si vous terminez le processus d'inscription sur un nouveau Portail de paiement.

6.2.2. Vous ne pouvez pas fermer votre Portail de paiement pour échapper à une enquête. Si vous tentez de fermer votre Portail de paiement pendant que nous menons une enquête, nous pouvons retenir tout l'argent ou le solde jusqu'à 180 jours pour protéger Hyperwallet, les Filiales, tout partenaire du réseau ou un tiers contre le risque d'annulation, d'opposition au paiement, de réclamation, de frais, d'amendes, de pénalités et d'autres responsabilités. Vous acceptez de coopérer à toute enquête sur toute activité présumée illégale, frauduleuse ou abusive et serez responsable de toutes les obligations liées à votre Portail de paiement ou aux Déboursements, même après la fermeture du Portail de paiement.

6.3. Mise en déshérence des Portails de paiement inactifs

6.3.1. Si vous ne vous connectez pas ou n'utilisez pas votre Portail de paiement pendant une ou plusieurs années, Hyperwallet peut fermer votre Portail de paiement et, si nécessaire, mettre en déshérence (envoyer) tout l'argent de votre Portail de paiement à l'administrateur des biens non récupéré nommé dans votre État ou pays de résidence. Si vous recevez des Déboursements d'un Payeur situé aux États-Unis, Hyperwallet déterminera votre lieu de résidence en fonction de l'adresse indiquée sur vos préférences du Portail de paiement. Si votre adresse est inconnue ou enregistrée dans un pays ou territoire étranger, l'argent de votre portail de paiement sera en déshérence dans l'État du Delaware. Le cas échéant, Hyperwallet vous enverra un avis avant de mettre en déshérence des fonds sur votre Portail de paiement. Si vous ne répondez pas à cet avis, l'argent sur votre portail de paiement pourra être mis en déshérence dans l'État compétent. Si vous souhaitez récupérer l'argent en déshérence auprès de l'État compétent, veuillez communiquer avec l'administrateur des biens non récupérés de l'État concerné.

6.3.4. Nonobstant ce qui précède, la mise en déshérence de l'argent sur les cartes Hyperwallet, le cas échéant, sera gérée de la manière décrite dans l'Entente du titulaire de carte applicable. Hyperwallet se réserve le droit d'évaluer directement vos commissions liées à nos activités de mise en déshérence en lien avec votre Portail de paiement et/ou votre Mode de déboursement.

7. Dispositions diverses

7.1. Communication

7.1.1. Le Règlement sur la distribution des communications et signatures électroniques (consulter la section « Mentions légales » du site Web) décrit comment Hyperwallet communique avec vous par voie électronique. Dans la mesure du possible, vous acceptez et consentez à recevoir toutes les communications, les accords, les politiques, les annexes, les addenda, les déclarations, l'historique et les informations sur les transactions, les documents, les avis juridiques et réglementaires, les déclarations et tout autre contenu de toute autre nature (appelés globalement « communications ») que nous fournissons dans le cadre du Portail de paiement et des Déboursements par voie électronique plutôt que sur papier.

7.1.2. Outre les communications électroniques décrites ci-dessus, vous comprenez et acceptez que nous puissions communiquer avec vous par le biais d'appels ou de messages écrits automatiques ou préenregistrés au(x) numéro(s) de téléphone fourni(s) pour (i) vous informer sur les Déboursements, votre portail de paiement ou l'activité du portail de paiement ; (ii) pour répondre à vos questions ; et/ou (iii) pour enquêter sur les fraudes ou les prévenir. Des frais d'appel et de messagerie peuvent s'appliquer.

7.1.3. Vous comprenez et acceptez que nous pouvons, sans autre préavis ou avertissement et à notre discrétion, surveiller ou enregistrer des conversations téléphoniques avec vous ou toute personne agissant en votre nom. Vous reconnaissez et acceptez que vos communications avec Hyperwallet peuvent être entendues, surveillées ou enregistrées sans autre préavis ou avertissement.

7.1.4. Si vous avez des questions concernant les Déboursements, les modes de déboursement, votre portail de paiement, une transaction et/ou si vous avez besoin d'assistance technique, nous vous encourageons à communiquer avec le Hyperwallet Support Center au 1-877-546-8220 (en Amérique du Nord) ou au 1-604-638-6657 (dans le monde entier), ou en nous envoyant un courriel à support@Hyperwallet.com.

7.2. Juridiction

7.2.1. Les Conditions générales seront régies et interprétées conformément au droit applicable correspondant à la Filiale qui vous fournit cette partie des Modes de déboursement comme indiqué dans l'Annexe relative aux Filiales et au droit applicable, sans donner effet à aucun principe de conflit de lois. Lorsque les lois des États-Unis s'appliquent, toutes les réclamations et tous les litiges découlant des Conditions générales ou s'y rapportant doivent être réglés par arbitrage exécutoire ainsi que les autres conditions générales énoncées dans l'Accord d'arbitrage ci-dessus. Lorsque les lois de l'Angleterre et du Pays de Galles ou du Grand-Duché de Luxembourg s'appliquent, les tribunaux de l'Angleterre et du Pays de Galles ou de la ville de Luxembourg sont les seuls compétents pour régler tout litige ou toute réclamation découlant des conditions générales, de leur objet ou de leur formation (y compris les litiges ou les réclamations non contractuels) ou s'y rapportant. Lorsque les lois du Canada s'appliquent, les litiges résultant des Conditions générales ou s'y rapportant seront soumis à la juridiction des tribunaux de la province de la Colombie-Britannique et vous vous soumettez par la présente à la juridiction exclusive des tribunaux de cette province pour statuer définitivement sur tout procès, action ou procédure découlant des Modes de déboursement, des Déboursements et du Portail de paiement ou s'y rapportant.

7.2.2. Dans la mesure où le droit applicable le permet et comme indiqué dans la clause d'arbitrage applicable aux conditions générales, les parties renoncent par la présente à leurs droits respectifs à un procès devant jury ou à une action collective pour toute réclamation ou cause d'action fondée sur ou résultant, directement ou indirectement, des Conditions générales, de tout document connexe et/ou des transactions entre elles concernant l'objet des conditions de service.

7.3. Tiers bénéficiaires

Vous reconnaissez et acceptez que : (i) vous n'êtes pas un tiers bénéficiaire d'un contrat entre Hyperwallet et un tiers, et (ii) si vous recevez des Déboursements d'un Payeur, ce dernier est le seul responsable de votre paiement et tout litige lié au défaut de paiement du Payeur ne concerne que vous et le Payeur. Nonobstant toute disposition contraire des présentes, un payeur et ses Filiales sont des tiers bénéficiaires des présentes Conditions générales, ils bénéficient des droits et avantages qui en découlent et peuvent faire appliquer les dispositions des présentes comme s'ils y étaient parties.

7.4. Accord dérogatoire

Le fait que nous n'agissions pas en cas de manquement à l'une des obligations qui vous incombent en vertu des présentes conditions générales, de votre part ou de la part d'autres personnes, ne nous dispense pas de notre droit d'agir en cas de manquements ultérieurs ou similaires.

7.5. Cession

Vous ne devez pas céder, innover ou transférer de quelque manière que ce soit les droits ou obligations que vous avez en vertu des Conditions générales sans le consentement écrit préalable de Hyperwallet. Nous pouvons céder et/ou autrement innover tout droit ou obligation en vertu des Conditions générales sans votre consentement.

7.6. Validité

Si une partie des Conditions générales est jugée invalide ou inapplicable en vertu de la loi applicable, y compris, mais sans s'y limiter, les avis de non-responsabilité en matière de garantie et les limitations de responsabilité énoncées ci-dessus, le reste des Conditions générales restera pleinement en vigueur. Sauf indication contraire dans les présentes, les Conditions générales constituent l'intégralité de l'accord entre vous et Hyperwallet relatif aux Modes de déboursement, aux déboursements et au portail de paiement et remplacent toutes les communications et propositions antérieures ou contemporaines, qu'elles soient électroniques, orales ou écrites, entre vous et Hyperwallet. Les titres des paragraphes des Conditions générales sont uniquement utilisés pour faciliter la tâche des parties et n'ont aucune signification juridique ou contractuelle. C'est la volonté formelle des parties que les conditions générales et tous les documents connexes soient rédigés en anglais. Nous pouvons, à notre entière discrétion, publier les Conditions générales dans une langue autre que l'anglais. Si vous lisez les Conditions générales dans une autre langue, le texte anglais prévaudra en cas de divergence entre les autres langues.

Calendrier des versements

1. Demande d'adhésion

Le présent calendrier des versements est une annexe aux conditions générales et énonce des conditions générales supplémentaires applicables à certains services et fonctionnalités de paiement qui peuvent être mis à disposition via le mode de déboursement et le portail de paiement, tels que fournis par certaines Filiales. Étant donné que votre Payeur détermine quel Mode de déboursement sera mis à votre disposition, toutes les conditions générales ne s'appliqueront pas. Seules les conditions générales relatives au mode de déboursement mises à votre disposition s'appliqueront. Nous nous réservons le droit de modifier ce calendrier à tout moment en publiant une version révisée sur le Portail de paiement. La version révisée entrera en vigueur au moment où nous la publierons sur le Portail de paiement. Tous les termes en majuscules utilisés dans les présentes dispositions et non définis autrement ont le sens qui leur est conféré dans les Conditions générales.

2. Description du Mode de déboursement

2.1. Vous pouvez recevoir par le biais du Portail de paiement des Déboursements de votre payeur au moyen d'un ou de plusieurs Modes de déboursement, tel que déterminé par votre payeur. Les Modes de déboursement peuvent inclure la possibilité de recevoir vos déboursements via :

- (i) Un virement sur votre compte bancaire au travers des réseaux de compensation locaux ou virement bancaire ;
- (ii) Un virement sur votre carte Hyperwallet (tel que définie ci-dessous) ;
- (iii) Un virement sur votre carte de débit personnelle ;
- (iv) Un virement sur votre compte PayPal (tel que défini ci-dessous) ;
- (v) L'émission d'un compte à valeur stockée (dans la mesure où nous en assurons le soutien et où nous en disposons) ;

(vi) Un chèque ;

(vii) Un retrait d'espèces à des emplacements fournis par des fournisseurs de virement d'argent tiers (par exemple, Western Union, MoneyGram) ;

(viii) Un virement vers une carte-cadeau électronique virtuelle en boucle fermée ; et

(ix) D'autres Modes de déboursement pris en charge et mis à disposition par Hyperwallet occasionnellement.

2.2. Sous réserve que vous soyez admissible à l'utilisation des Modes de déboursement pour recevoir les Déboursements conformément aux Conditions générales et une fois que votre enregistrement des détails du Mode de déboursement (par exemple, les informations de compte) et des préférences a été effectué, que ce soit par vous ou par l'intermédiaire de votre Payeur, à la réception par Hyperwallet d'argent et d'instructions complètes sur le Mode de déboursement de la part de votre Payeur, vous pourrez alors recevoir cet argent via votre Mode de déboursement choisi, conformément aux instructions de ce Payeur. Vous pourriez avoir la possibilité de choisir un mode de déboursement pour chaque déboursement ou de définir un mode de déboursement par défaut pour recevoir tout ou une partie de vos déboursements réguliers. Les Modes de déboursement impliqueront soit la remise par Hyperwallet provenant de et pour le compte du Payeur à votre profit via un Mode de déboursement, soit, lorsque indiqué formellement, de l'argent détenu par Hyperwallet en votre nom en tant que valeur stockée, comme indiqué ci-dessous, puis utilisé via un ou plusieurs Modes de déboursement mis à votre disposition.

3. Conditions générales de déboursement

3.1. Compte bancaire

En nous ordonnant, à nous ou à votre Payeur (selon le cas), d'effectuer un virement vers votre compte bancaire, vous affirmez que vous êtes le titulaire du compte bancaire, que vous avez confirmé l'exactitude des informations de compte bancaire qui nous ont été fournies et que vous avez le pouvoir d'effectuer des transactions vers ce compte bancaire. Hyperwallet effectuera des crédits et des débits électroniques via les réseaux de traitement bancaire et/ou virera à votre banque le montant spécifié par le Payeur, sauf s'il n'y a pas de provision. Vous acceptez que vos demandes de transfert vers votre compte bancaire constituent votre autorisation à Hyperwallet d'effectuer les transferts vers et depuis votre compte de chèques ou d'Économies indiqué, y compris tout ajustement nécessaire pour les transactions créditées ou débitées par erreur. Nous pouvons vous y autoriser ou utiliser d'autres méthodes pour traiter un virement particulier, comme un virement bancaire. Une fois que vous aurez donné votre autorisation pour le virement, vous ne serez pas en mesure d'annuler ce virement électronique, à moins de le faire d'une manière qui nous donne, ainsi qu'à votre banque, la possibilité de donner suite à cette annulation.

Un délai de deux à cinq jours ouvrables peut s'écouler avant que le produit du transfert ne soit versé sur votre compte bancaire. Dans certains cas, nous pouvons vous fournir une estimation du temps de traitement que votre transaction prendra via le Portail de paiement. Bien que nous puissions être en mesure de spécifier un délai dans lequel les fonds atteindront votre banque choisie, nous ne saurons être responsables des retards dus à un réseau de traitement bancaire ou au traitement d'une transaction par votre banque et nous ne pouvons pas garantir que votre banque mettra l'argent à votre disposition le jour de la réception du virement.

Vous devez nous fournir les détails corrects du compte bancaire vers lequel vous souhaitez virer de l'argent. Si vous saisissez des informations de compte bancaire incorrectes, vous acceptez de ne pas tenir Hyperwallet responsable des réclamations ou des pertes en cas de transaction non-exécutée correctement, y compris, mais sans s'y limiter, lorsque l'argent est envoyé à un compte bancaire par erreur ou autre. Votre banque et/ou une banque faisant partie d'un réseau de traitement bancaire peut facturer des commissions de retour ou d'autres commissions connexes dans le cadre de la tentative de virement. Dans le cas où de telles commissions sont encourues ou imposées à Hyperwallet, elles vous seront répercutées et déduites du solde de votre Portail de paiement ou des montants qui vous sont

dus.

Nous ne serons pas responsables si vous n'avez pas assez d'argent disponible pour effectuer un transfert, si votre compte bancaire est fermé, si la transaction dépasse les limites en dollars ou en fréquence imposées par nous ou par votre banque, si votre banque n'honore pas une transaction ou ne participe pas au financement électronique, si la transaction n'est pas traitée, si celle-ci est renvoyée par votre banque ou si nous vous informons d'une autre manière que votre demande ne sera pas traitée. Nous ne sommes pas responsables des mesures que votre banque peut prendre à l'égard d'un tel transfert sur votre compte bancaire, y compris de la compensation des montants dus à cette banque à la suite d'un tel transfert en raison d'un compte à découvert, de commissions impayées ou autres.

3.2. Carte Hyperwallet

Vous pouvez recevoir une carte prépayée Visa® ou Mastercard® en lien avec les Modes de déboursement (« Carte Hyperwallet »). La carte Hyperwallet peut porter le nom et le logo de « Hyperwallet » ou le nom et le logo de votre Payeur. La carte Hyperwallet peut être une carte physique et/ou une carte virtuelle. Votre carte Hyperwallet est émise par une institution financière (« émetteur de la carte ») et votre utilisation de la carte Hyperwallet est soumise aux conditions générales, notamment aux commissions de l'Entente du titulaire de carte applicables. Vous pouvez recevoir une copie de cette entente du titulaire de carte en communiquant avec nous.

La carte Hyperwallet ne constitue pas une carte de crédit ni un compte chèque, d'Économies, de dépôt ou un autre compte bancaire à votre nom. Vous ne pouvez en bénéficier que lorsque vous exercez une activité commerciale et que vous recevez des produits de vos activités commerciales de votre payeur, sous la forme de Déboursements. Il ne s'agit pas d'un compte client et il n'est en aucun cas lié à un autre compte que vous pourriez avoir. L'argent transféré sur votre carte Hyperwallet ne sera plus détenu par Hyperwallet mais par l'émetteur de la carte. Tout solde d'une carte Hyperwallet peut être détenu par l'émetteur de la carte sur un compte applicable de la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) ou un ou plusieurs comptes équivalents assurés par le gouvernement. Hyperwallet peut vous montrer, à titre informatif uniquement, le montant de tout solde de votre carte Hyperwallet sur le Portail de paiement.

Si vous ou votre payeur nous demandez de transférer de l'argent sur votre carte Hyperwallet, vous nous autorisez à charger régulièrement et sans autre instruction ou action de votre part de l'argent sur votre carte Hyperwallet, sous réserve des limites qui peuvent s'appliquer à votre carte Hyperwallet. Nous nous réservons le droit de retarder ou de limiter les montants chargés sur votre carte Hyperwallet à tout moment à notre entière discrétion et/ou d'exiger des documents supplémentaires avant de charger de l'argent.

L'argent viré sur votre carte Hyperwallet est généralement disponible dans un délai d'un (1) jour ouvrable (défini ci-dessous) suivant la date de réception de la demande de transaction. La devise chargée sur la carte Hyperwallet est déterminée par l'argent reçu de votre Payeur et les exigences de l'Émetteur de la carte et qui peuvent en outre être dictées par Visa ou Mastercard (selon le cas).

Les Cartes Hyperwallet n'offrent aucune possibilité de crédit ou de découvert. Hyperwallet n'autorise pas les transactions par carte prépayée lorsque l'argent sur la carte est insuffisant ou indisponible. En cas de transactions forcées par un marchand, de délais de règlement ou d'erreurs créant un solde de carte négatif, Hyperwallet ne vous facturera pas de commission de découvert.

Lorsque l'émetteur de la carte l'autorise, Hyperwallet peut virer de l'argent de votre carte Hyperwallet vers votre compte bancaire indiqué sur le portail de paiement. Vous reconnaissez et acceptez que toute demande de Hyperwallet de votre part visant à effectuer de tels virements (décharges) est réalisée à la discrétion de Hyperwallet, strictement en sa qualité de fournisseur de services et de gestionnaire de programme pour la banque qui vous a délivré la Carte Hyperwallet. Vous acceptez en outre que tout virement sollicité est effectué dans le cadre et au nom de votre entreprise.

3.3. Carte de débit personnelle

Dans certains cas, votre Payeur peut vous permettre de virer vos paiements sur une carte de débit Visa ou Mastercard® existante associée à votre compte bancaire aux États-Unis (« Carte de débit »). Votre Carte de débit doit être activée par la banque qui vous l'a délivrée. L'utilisation de votre carte de débit, y compris le solde, l'historique des transactions, les commissions et les autres limitations et restrictions, sera soumise aux conditions générales déterminées par votre banque.

En nous demandant et/ou en demandant à votre Payeur (le cas échéant) d'effectuer un transfert sur votre carte de débit, vous confirmez que vous êtes le propriétaire de la carte de débit et du compte bancaire qui y est associé, vous confirmez l'exactitude des informations relatives à la carte de débit qui nous ont été fournies et vous confirmez que vous avez le pouvoir d'effectuer des transactions avec la carte de débit. Hyperwallet effectuera des crédits et débits électroniques du montant que vous spécifiez via Visa®, Mastercard® ou d'autres réseaux bancaires, sauf si l'argent disponible est insuffisant. Vous acceptez que vos demandes de virement vers votre Carte de débit constituent votre autorisation à Hyperwallet d'effectuer des virements vers et depuis votre Carte de débit choisie, y compris tout ajustement nécessaire pour toute transaction créditée ou débitée par erreur. Les virements vers une carte de débit ou vers une carte de crédit ne vous appartenant pas, que vous soyez propriétaire ou non, ne sont pas autorisés.

Une fois que l'argent est transféré sur votre carte de débit, ils n'est plus détenu par Hyperwallet mais par la banque qui vous a émis la carte de débit. Si vous ou votre Payeur nous demandez de virer de l'argent sur votre Carte de débit, vous nous autorisez à charger régulièrement et sans autre instruction ou action de votre part de l'argent sur votre carte Hyperwallet, sous réserve des limites qui peuvent s'appliquer à votre carte Hyperwallet. Nous nous réservons le droit de limiter les montants chargés sur votre carte de débit à tout moment à notre entière discrétion et/ou d'exiger des documents supplémentaires avant de charger de l'argent.

L'argent viré sur votre Carte de débit est généralement disponible dans un délai d'un (1) jour ouvrable (défini ci-dessous) suivant la date de réception de la demande de transaction. Nous ne sommes pas responsables des retards dus à Visa® ou MasterCard®, à tout réseau ou processeur tiers, ou au traitement ou à l'échec du traitement d'une transaction par votre banque, et nous ne pouvons pas garantir que votre banque mettra l'argent à votre disposition le jour où elle recevra le virement sur votre carte de débit. La devise chargée sur la carte Hyperwallet est déterminée par l'argent reçu de votre Payeur et les exigences de la banque qui vous a émis la carte de débit et qui peuvent en outre être dictées par Visa ou Mastercard (selon le cas).

Vous devez nous fournir les détails corrects de la carte de débit vers laquelle vous souhaitez virer de l'argent. Si vous saisissez des informations de Carte de débit incorrectes, vous acceptez de ne pas tenir Hyperwallet responsable des réclamations ou des pertes en cas de transaction non-exécutée correctement, y compris, mais sans s'y limiter, lorsque l'argent est envoyé sur une carte de débit par erreur ou autre. Votre banque peut facturer des commissions de retour ou d'autres commissions connexes liées à la tentative de virement. Dans le cas où de telles commissions sont encourues ou imposées à Hyperwallet, elles vous seront répercutées et déduites du solde de votre Portail de paiement ou des montants qui vous sont dus.

Nous ne serons pas responsables si vous n'avez pas assez d'argent disponible pour effectuer un virement, si votre Carte de débit et le compte bancaire qui y est associé sont indisponibles, si la transaction dépasse les limites en dollars ou en fréquence imposées par nous, Visa® ou MasterCard®, tout réseau ou processeur tiers ou par votre banque, si votre banque n'honore pas une transaction ou ne participe pas au financement électronique, si la transaction n'est pas traitée, si celle-ci est renvoyée par votre banque ou si nous vous informons d'une autre manière que votre demande ne sera pas traitée. Nous ne sommes pas responsables des mesures que votre banque peut prendre à l'égard d'un tel transfert sur votre Carte de débit, y compris de la compensation des montants dus à cette banque à la suite d'un tel transfert en raison d'un compte à découvert, de commissions impayées ou autres.

3.4 Compte PayPal

Si votre Payeur le permet, et selon ce que Hyperwallet peut décider de mettre à disposition de temps à autre, vous pouvez recevoir des Déversements sur un compte PayPal (tel que défini ci-dessous) à

vosre nom. Les virements effectués vers votre compte PayPal sont assujettis aux conditions générales imposées par l'émetteur de votre compte PayPal. En nous ordonnant, à nous ou à votre Payeur (selon le cas), d'effectuer un Déboursement sur votre Compte PayPal, vous affirmez que vous êtes le propriétaire du Compte PayPal, vous confirmez l'exactitude des informations de compte qui nous ont été fournies et vous confirmez que vous avez le pouvoir d'effectuer des virements vers le Compte PayPal. Nous ne serons pas responsables envers vous si vous n'avez pas assez d'argent pour effectuer un Déboursement sur votre compte PayPal, si votre compte PayPal est fermé, si la transaction dépasse les limites en dollars ou la fréquence des transactions que nous ou PayPal avons imposées, ou si le transfert est renvoyé ou rejeté par PayPal pour quelque raison que ce soit.

Nous ne sommes pas responsables des commissions ou ajustements évalués par PayPal ou de tout retard des modes de déboursement attribuables à PayPal ou à tout processeur tiers utilisé par PayPal pour traiter le mode de déboursement. Hyperwallet peut déterminer à son entière discrétion la disponibilité des Modes de déboursement pour tout Compte PayPal et/ou la devise dans laquelle est libellé tout transfert vers un Compte PayPal.

3.5. Chèque

Si vous nous demandez de vous virer de l'argent et d'émettre un chèque comme Mode de déboursement, il vous incombe de confirmer l'exactitude de l'adresse postale que vous fournissez. Nous n'enverrons pas de chèques dans des boîtes postales. Nous n'émettrons que des chèques qui vous sont payables en tant que bénéficiaire admissible d'un payeur et n'émettrons pas de chèque en faveur d'un tiers.

L'argent viré par chèque vous parvient généralement par courrier de première classe dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la réception de votre demande et la confirmation que les informations de paiement et d'envoi sont complètes et exactes. Les périodes d'envoi varient selon la géographie. Hyperwallet ne fournit pas de service de livraison accélérée. Hyperwallet peut limiter le montant des virements par chèque et/ou l'adresse ou le pays vers lesquels un chèque peut être envoyé. Si vous n'encaissez pas un chèque dans les 90 jours suivant la date d'émission, le chèque sera annulé et nous renverrons l'argent sur le Portail de paiement, moyennant des commissions.

3.6. Retrait d'espèces

Si vous nous demandez de transférer de l'argent pour que vous le récupériez en espèces dans des lieux prévus par des fournisseurs tiers de retrait d'espèces pris en charge par Hyperwallet, comme Western Union ou MoneyGram, vous nous autorisez à transférer vos informations d'identification, vos fonds de déboursement et vos instructions de financement à ces tierces parties. Les services de retrait d'espèces sont soumis aux conditions générales de ces entités, y compris les frais applicables évalués par Western Union ou MoneyGram (selon le cas), tels que décrits au www.westernunion.com ou www.moneygram.com, selon le service que vous choisissez (sous réserve de disponibilité).

Ce mode de déboursement et la disponibilité de l'argent dépendent de certains facteurs, notamment le service sélectionné, le choix des options de livraison différée, le montant envoyé, le pays de destination, la disponibilité de la devise, les questions réglementaires, les problèmes de protection des consommateurs, les exigences d'identification, les restrictions de livraison, les heures d'ouverture de l'agent et les différences de fuseaux horaires.

Les transactions non récupérées ou annulées dans les délais requis par Western Union ou MoneyGram (selon le cas) après la date d'envoi peuvent être soumises à des commissions administratives et/ou de change et/ou à des pertes qui peuvent être déduites du montant envoyé.

3.7. Cartes-cadeaux électroniques

Si votre Payeur le permet, et si Hyperwallet décide de le rendre disponible de temps à autre, vous pouvez recevoir votre (vos) Paiement(s) sous la forme d'une carte-cadeau virtuelle en boucle fermée échangeable auprès d'un seul marchand de détail pour des biens et services en ligne ou en magasin (une « **Carte-cadeau électronique** »). Le détaillant de cartes-cadeaux électroniques peut être choisi

par votre Payeur ou par vous parmi le menu des détaillants que Hyperwallet peut mettre à votre disposition. Les cartes-cadeaux électroniques qui vous ont été émises seront envoyées à l'adresse de courriel associée à votre Portail de paiement. Les paiements que vous recevez au moyen d'une carte-cadeau électronique sont généralement disponibles pour une utilisation immédiate sur la carte-cadeau électronique qui vous a été envoyée. Nous nous réservons le droit de retarder ou de limiter les montants des paiements que vous pourriez recevoir par Carte-cadeau électronique à tout moment, à notre seule discrétion.

Les paiements reçus sur une carte-cadeau électronique peuvent être échangés uniquement contre des biens et services auprès du détaillant de cartes-cadeaux électroniques sélectionné et ne peuvent vous être transférés de la carte-cadeau électronique par aucun autre Mode de déboursement. Lorsqu'elle est émise, une carte cadeau électronique ne peut pas être rechargée avec de l'argent provenant d'autres Déboursements que vous pourriez recevoir ultérieurement. De plus, votre utilisation de la carte-cadeau électronique est assujettie aux conditions générales, y compris aux commissions établies par le détaillant de la carte-cadeau électronique. Vous pouvez recevoir une copie des Conditions d'utilisation applicables à votre carte-cadeau électronique en communiquant avec nous.

3.8 Devises

Dans certaines circonstances, l'argent du Payeur disponible pour vous peut l'être dans différentes devises que nous acceptons occasionnellement. Les devises mises à disposition dépendent des besoins de financement de votre Payeur. Vous ne serez pas autorisé à convertir de l'argent sur votre Portail de paiement pour le détenir dans une devise différente (sauf dans le cadre d'un paiement vers un Mode de déboursement où de telles options de devise sont disponibles) et vous acceptez de ne pas essayer d'utiliser plusieurs devises à des fins spéculatives. Vous pouvez demander à recevoir de l'argent qui apparaît dans votre Portail de paiement dans une devise différente uniquement lorsque vous demandez un Déboursement par l'intermédiaire d'un Mode de déboursement Si vous demandez un déboursement dans une devise différente de celle dans laquelle votre portail de paiement a été approvisionné, le taux de change, qui comportera des frais de transaction, sera déterminé au moment du traitement de votre transaction et déduit du montant transféré. L'argent et le taux de change applicables à votre transaction vous seront communiqués sur le portail de paiement lorsque vous amorcerez votre transaction. Vous êtes responsable de tous les risques associés à la réception d'un déboursement dans n'importe quelle devise.

3.9 Services optionnels supplémentaires

Hyperwallet peut vous proposer des services optionnels supplémentaires de temps à autre. Ces services peuvent inclure la possibilité d'acheter ou d'encourager l'achat de biens et services auprès de votre Payeur à partir de votre Portail de paiement (« Spendback » et « Promo »), la possibilité de transférer des fonds d'une Carte Hyperwallet vers votre compte bancaire, de remplir et de produire des formulaires fiscaux fédéraux américains pour les Bénéficiaires nationaux et étrangers, ainsi que d'autres services et fonctionnalités que nous offrons et prenons en charge de temps à autre. Hyperwallet peut offrir, limiter, restreindre ou résilier ces services sans préavis.

4. Restrictions supplémentaires

Une partie ou la totalité des Déboursements, des commissions, des frais, ainsi que la disponibilité et le moment où vous recevez un paiement peuvent être affectés, limités, retardés ou restreints en raison d'un certain nombre de facteurs indépendants de notre volonté, y compris, mais sans s'y limiter, le financement par votre payeur, le Mode de déboursement sélectionné, les exigences des partenaires du réseau, la disponibilité des devises, les exigences réglementaires et de conformité, les restrictions de pays et de livraison, les différences de fuseau horaire, et les facteurs socio-économiques et gouvernementaux. Hyperwallet ne garantit pas la disponibilité d'un mode de déboursement et ne fait aucune déclaration, ne donne aucune garantie ou autre quant au niveau de service, aux frais, aux taux, à la disponibilité ou au délai spécifique et ne sera pas responsable envers vous de tout effet négatif, de toute limitation, de tout retard ou de toute restriction.

Vous certifiez par la présente que vous utiliserez les Déboursements pour traiter les transactions au

nom du titulaire enregistré sur le Portail de paiement uniquement. Hyperwallet interdit d'effectuer des Déversements en usurpant l'identité d'une personne ou d'une entité ou en prétendant faussement une affiliation avec une personne ou une entité. Si un Payeur envoie des paiements pour chargement sur votre Portail de paiement, vous ne pouvez virer ces fonds que sur un compte bancaire ou un autre mode de déboursement autorisé dont vous êtes le titulaire désigné.

Vous ne pouvez pas virer de l'argent vers des comptes tiers. Nous pouvons considérer comme acte frauduleux toute tentative de votre part d'envoyer de l'argent vers un compte, un Mode de déboursement ou tout autre instrument de paiement dont vous n'êtes pas titulaire.

Vous n'êtes pas autorisé à ajouter de l'argent, à envoyer/transférer de l'argent à quelqu'un d'autre que vous-même via le Portail de paiement ou à la réception des déboursements. L'utilisation du Portail de paiement, des Modes de déboursement ou des déboursements pour effectuer des transferts de personne à personne est strictement interdite. Vous ne pouvez pas utiliser le Portail de paiement, les modes de déboursement ou les Déversements pour gérer plusieurs devises, pour effectuer des opérations au comptant ou créer des contrats à terme. Nous nous réservons le droit de rejeter ou de limiter les Modes de déboursement à tout moment et à notre seule discrétion, notamment, en raison de préoccupations liées à la lutte contre le blanchiment d'argent ou à la gestion des risques et autres. Nous nous réservons le droit de refuser d'accepter tout utilisateur ou d'exécuter toute instruction émanant d'un payeur ou de vous pour effectuer des paiements via le Portail de paiement ou les Modes de déboursement.

5. Transactions refusées

Nous nous réservons le droit, à notre entière discrétion, de refuser tout transfert ou autre demande. Parmi les motifs de refus, figurent notamment l'insuffisance de fonds, des informations incorrectes ou obsolètes, ou une activité que nous jugeons suspecte. De manière générale, nous tenterons de vous informer de tout refus, en utilisant les coordonnées dont nous disposons ou celles figurant sur vos Préférences, en indiquant (dans la mesure du possible) les raisons du refus et en précisant si le problème peut être résolu. Nous ne vous informerons pas d'un refus lorsqu'il serait illégal ou interdit par la loi.

Les Déversements peuvent également être soumis à des limites de virement. Ces limites peuvent être ajustées de manière dynamique en fonction du type de document(s) d'identification que vous nous fournissez ainsi que de tout autre critère que nous exigeons occasionnellement. Nous pouvons solliciter de votre part des informations confirmant votre identité, votre adresse ou d'autres informations avant d'autoriser un retrait ou un transfert d'argent. Vous acceptez de coopérer avec nous dans le cadre de telles demandes.

6. Annulation de transactions

Vous pouvez annuler une demande de Spendback de dépenses ou de promotion, moins les frais de transaction applicables,

(a) dans les 30 minutes suivant l'autorisation de votre demande de virement ; ou (b) à tout moment par la suite, uniquement si nous n'avons pas encore commencé à traiter la transaction conformément à votre commande. En raison des exigences et des règles particulières régissant le traitement des virements vers les Modes de déboursement, tels que les virements bancaires, les virements et les rachats vers ces modes de déboursement peuvent ne pas être annulés. Si vous pensez qu'une erreur s'est glissée lors d'un virement, vous devez nous en informer immédiatement en communiquant avec nous.

7. Responsabilité en cas d'erreur lors du virement

Vous devez vous assurer que les détails du Mode de déboursement que vous saisissez lors du virement sont corrects et complets. Le fait de ne pas fournir à Hyperwallet des informations exactes relève de votre seule responsabilité. Nous ne sommes pas responsables des mesures que vous prenez pour nous demander de transfert d'argent mais nous pouvons nous fier aux informations que vous nous fournissez. Nous ne serons pas responsables des pertes que vous subissez si un déboursement est mal attribué en raison d'erreurs dans les détails du Mode de déboursement que vous avez fournis. Il

est de votre responsabilité de vous assurer que tous les détails du Portail de paiement, notamment, les numéros de compte bancaire, les détails du fournisseur de compte bancaire, les détails de la carte, la devise sélectionnée, etc. sont corrects avant l'envoi. Si ces informations sont incorrectes, il se peut que votre argent soit débité ou crédité sur le mauvais compte, la mauvaise carte ou vers une autre destination et peut ne pas être récupéré. Si vous pensez qu'une erreur s'est glissée lors d'un virement, vous devez nous en informer immédiatement en communiquant avec nous.

8. Droit de compensation, de suspensions, d'annulations et réserves

Vous acceptez que nous soyons autorisés à tout moment à compenser l'argent se trouvant sur votre Portail de paiement ou qui vous est dû par votre Payeur avec vos dettes ou vos obligations envers nous, y compris, mais sans s'y limiter, celles qui découlent d'une violation des conditions générales. Vous acceptez également que nous puissions annuler ou suspendre vos transactions ou émettre une réserve sur votre argent figurant sur votre Portail de paiement ou autrement dû à votre Payeur si vous ne respectez pas les conditions générales ou si celles-ci l'autorisent. Nous pouvons exercer l'un des droits énoncés dans cette section sans préavis.

9. Résolution des litiges

Les informations concernant les déboursements reçus, les virements effectués à partir de votre portail de paiement, l'activité de la carte Hyperwallet et certains autres déboursements sont affichées dans la section « Historique » du Portail de paiement. Vous devez vérifier régulièrement l'historique des transactions et signaler toute transaction non autorisée, toute modification non autorisée, toute activité suspecte, toute erreur, toute irrégularité ou toute autre plainte dès que possible en communiquant avec nous.

Pour déposer une réclamation pour une transaction non autorisée ou mal exécutée, vous devez nous en aviser dès que possible, après la date de la transaction. Même si vous nous en informez, vous comprenez qu'il se peut que nous ne soyons pas en mesure d'annuler ou de corriger la transaction non autorisée ou incorrecte. Concernant toute transaction par carte Hyperwallet, vous devez suivre les instructions et les délais indiqués dans votre Entente du titulaire de carte

Après communication avec nous, nous travaillerons avec vous et votre payeur, au besoin, pour tenter de résoudre votre réclamation aussi rapidement que possible, compte tenu des circonstances. Nous pouvons vous demander de nous fournir les détails de votre réclamation par écrit ainsi que des informations supplémentaires afin d'étudier votre réclamation. Si vous estimez que votre question ou votre problème n'est toujours pas résolu après avoir communiqué avec nous, vous pouvez également communiquer directement avec l'organisme régional de règlement des litiges approprié, comme indiqué dans la section « Licences et réclamations » du site Web.

10. Conditions supplémentaires pour le Canada et les États-Unis

10.1. Versement

Aux États-Unis et au Canada, et sauf accord explicite contraire de Hyperwallet par le biais du présent Calendrier des versements, Hyperwallet agit en tant qu'agent du Payeur en exécutant les instructions relatives au Mode de déboursement et en remettant l'argent de ces Payeurs à leurs bénéficiaires désignés. En tant qu'agent du Payeur, tout solde en argent sur le Portail de paiement ne représente pas une valeur stockée dont vous êtes propriétaire, mais appartient au Payeur et est sa propriété jusqu'à ce qu'il soit effectivement reçu par vous via votre Mode de déboursement, nonobstant toute possibilité d'ordonner ou de nous instruire d'effectuer tout paiement en argent reflété dans le Portail de paiement vers votre mode de déboursement et/ou d'exécuter tout Service optionnel supplémentaire tel que, mais sans s'y limiter, le Spendback ou les Promos.

10.2. Valeur stockée

Lorsque Hyperwallet le précise clairement, le solde d'un Portail de paiement peut être considéré comme une valeur stockée dont vous êtes le propriétaire. Dans ces situations, Hyperwallet indiquera que votre

solde sur le Portail de paiement est une valeur stockée dont vous êtes le propriétaire. Une telle valeur stockée ne constitue pas une carte-cadeau ou un chèque-cadeau. Lorsque Hyperwallet reconnaît que le solde sur votre Portail de paiement est une valeur stockée, vous n'avez pas besoin de conserver un solde sur votre portail de paiement pour bénéficier des services, bien que Hyperwallet se réserve le droit de fermer votre portail de paiement à son entière discrétion.

Vous reconnaissez que les Services et le Portail de paiement ne constituent pas des comptes bancaires et que Hyperwallet n'est pas une institution financière. L'argent disponible sur le Portail de paiement ou transmis dans le cadre de celui-ci ne produit aucun intérêt en votre faveur.

Hyperwallet combinera votre solde avec les soldes des autres utilisateurs et protégera cet argent conformément aux lois applicables pour les sociétés de transfert d'argent des États-Unis. Nous conserverons les soldes mis en commun séparément de nos fonds d'entreprise et n'utiliserons pas les soldes pour nos dépenses de fonctionnement ou à d'autres fins d'entreprise. Nous ne mettrons pas volontairement les soldes à la disposition des créanciers en cas d'insolvabilité.

11. Conditions de paiement supplémentaires pour les bénéficiaires de l'Espace économique européen (« EEE »)

11.1. Introduction

Les Conditions de paiement supplémentaires décrites dans la présente section 11 s'appliquent à (i) vous, si vous êtes un bénéficiaire résidant dans l'EEE ; et ii) PayPal (Europe) S.à r.l. et Cie, S.C.A. (R.C.S. Luxembourg B 118 349), un établissement de crédit luxembourgeois dûment agréé au sens de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier et placée sous la surveillance de l'autorité de contrôle luxembourgeoise, de la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

PayPal (Europe) S.à r.l. et Cie, S.C.A. vous fournit des Services conformément à la présente Section.

11. Si vous recevez des Services de traitement des paiements, PayPal (Europe) S.à r.l. et Cie, S.C.A. vous les fournit conformément à la section 11.5.

11.2. Sécurité et utilisation de fournisseurs de services tiers réglementés

Comme indiqué dans les Conditions générales, vous devez prendre toutes les mesures possibles pour maintenir une sécurité et un contrôle adéquats de tous les identifiants, des noms d'utilisateurs, des mots de passe, des numéros d'identification personnels (NIP) ou de tout autre code que vous utilisez pour accéder au Portail de paiement, pour recevoir les déboursements ou en relation avec l'utilisation des Modes de déboursement, afin qu'aucune personne ou entité non autorisée ne puisse utiliser vos informations d'identification pour se connecter à votre Portail de paiement. Vous devez nous aviser, le plus tôt possible, en communiquant avec nous si vous pensez que quelqu'un pourrait utiliser le Portail de paiement sans votre permission. Avant de faire appel à un fournisseur de services tiers, vous devriez vérifier auprès de l'organisme de réglementation s'il est agréé et vous devez examiner les conditions générales du fournisseur. Si nous avons des préoccupations justifiées et prouvées à l'égard d'un fournisseur de services tiers concernant des raisons liées à l'autorisation ou à la fraude, nous pouvons refuser à ce fournisseur de services l'accès à votre compte. Dans ce cas, nous vous informerons, ainsi que la CSSF, avant ou immédiatement après le refus d'accès, à moins que cela ne compromette nos dispositions en matière de sécurité ou qu'il ne soit illégal de le faire.

11.3. Restrictions

11.3.1 Disposition relative à Spendback

Si Hyperwallet vous permet d'utiliser le Spendback pour l'achat de biens ou de services fournis par votre Payeur, et sauf accord contraire, Hyperwallet agit en tant qu'agent du Payeur en appliquant les instructions du Mode de déboursement, qui peuvent être modifiées pour refléter les montants compensés afin de procéder à des achats Spendback via le Portail de paiement, qui est considéré, aux fins de la présente section, comme un service réglementé de transfert d'argent. Tous les montants disponibles pour le Spendback sur le Portail de paiement ne constituent pas de la monnaie électronique dont vous êtes propriétaire, mais appartiennent au Payeur et sont sa propriété jusqu'à ce que vous le

receviez effectivement via votre Mode de déboursement, nonobstant toute possibilité d'ordonner ou de nous instruire d'effectuer un paiement en argent disponible sur le Portail de paiement vers votre mode de déboursement et/ou d'exécuter un Service optionnel supplémentaire tel que le Spendback ou autres. Pour lever toute ambiguïté, il convient de préciser que le Portail de paiement ne constitue pas un compte de paiement au sens de la DSP2. Hyperwallet peut offrir, limiter, restreindre ou résilier ces services sans préavis.

11.3.2. Limites de dépenses

Vous acceptez que nous puissions appliquer des limites de dépenses à votre compte Hyperwallet ; vous en serez informé si nous le faisons.

11.3.3. Exclusion d'un mode de déboursement Nous pouvons exclure un mode de déboursement si :

- (i) vous n'avez pas assez d'argent dans votre compte pour effectuer le déboursement ;
- (ii) le Mode de déboursement vous ferait dépasser les limites de dépenses que nous avons fixées ;
- (iii) nous croyons et découvrons qu'un Mode de déboursement peut être non autorisé ou que vous pouvez agir illégalement ou qu'il serait contraire à la loi autorisant le traitement du Mode de déboursement ; et/ou
- (iv) le mode de déboursement enfreindrait ou violerait les conditions générales.

11.3.4 Blocage de votre moyen de déboursement

Si nous avons des raisons de croire que vous avez commis une violation des présentes Conditions générales ou de toute loi et réglementation applicable, nous pouvons prendre diverses mesures pour protéger Hyperwallet, votre Payeur, un tiers ou vous-même contre les commissions, les amendes, les pénalités et toute autre responsabilité. Les mesures que nous pouvons prendre sont notamment les suivantes :

- (i) Nous pouvons, à tout moment et sans engager notre responsabilité, suspendre, bloquer, limiter, supprimer ou annuler votre droit d'utiliser votre compte entièrement ou pour une transaction particulière, et ainsi suspendre, bloquer, limiter, supprimer ou annuler l'accès aux Modes de déboursement. Nous vous informerons normalement à l'avance de toute suspension ou annulation, mais nous pouvons, s'il est raisonnable de le faire (par exemple si vous avez enfreint les présentes conditions générales ou si nous le jugeons nécessaire pour des raisons de sécurité), suspendre ou annuler votre droit d'utiliser votre compte sans vous en avertir au préalable ; ou
- (ii) Refuser un Mode de déboursement particulier à tout moment et pour n'importe quelle raison et être uniquement tenu de mettre à disposition les raisons du refus ainsi que la manière dont vous pouvez résoudre le problème, dans la mesure du possible, sur demande et à condition que cela ne soit pas interdit par la loi..

11.4. Dispositions de la DSP2

En fonction des Déboursements qui seront mis à votre disposition par votre Payeur, certains Modes de déboursement décrits ci-dessus font office de virement d'argent réglementé dans l'EEE et n'impliquent pas que vous ayez de la monnaie électronique auprès de nous ou d'une Filiale. Dans le cas où les Modes de déboursement constituent un transfert d'argent, votre fournisseur de services de paiement sera un tiers, notamment votre banque ou l'émetteur de votre carte, et vous devez vous référer aux conditions générales de ce tiers pour qu'il vous fournisse des services de paiement réglementés.

Dans le cas où vous recevez les services de traitement des paiements conformément à la section 11.5, nous devenons alors votre fournisseur de services de paiement et notre offre de services de paiement réglementés à votre intention est régie par toutes les conditions des présentes et sous réserve de la

non-application de certaines dispositions de la directive sur les services de paiement de l'Union européenne (directive 2015/2366/UE) (« DSP2 »). Vous acceptez que, si et dans la mesure où la fourniture de tout paiement à tout moment est soumise à une législation dans une juridiction appliquée à des fins de transposition de la DSP2, les dispositions suivantes de la DSP2 ne s'appliquent pas au présent Contrat ou à la fourniture de tels Déboursements :

- (i) Les articles 40 (Frais d'information), 41 (Charge de la preuve relative aux exigences en matière d'information), 42 (Dérogation aux exigences en matière d'information applicables aux instruments de paiement de faible valeur et à la monnaie électronique), 44 (Informations générales préalables), 45 (Informations et conditions), 46 (Information du donneur d'ordre et du bénéficiaire après l'initiation d'un ordre de paiement), 47 (Informations destinées au fournisseur de services de paiement et traitement des comptes du payeur en cas de service d'initiation de paiement), 48 (Informations destinées au payeur après réception de l'ordre de paiement), 49 (Informations destinées au bénéficiaire après exécution), 51 (Informations générales préalables), 52 (Informations et conditions), 53 (Accessibilité des informations et des conditions du contrat-cadre), 54 (Modifications des conditions du contrat-cadre), 55 (Résiliation), 56 (Informations avant l'exécution des opérations de paiement individuelles), 57 (Informations destinées au payeur sur les opérations de paiement individuelles), 58 (Informations destinées au bénéficiaire sur les opérations de paiement individuelles), 59 (Monnaie et conversion de devises), 60 (Informations sur les frais supplémentaires ou les réductions), 62(1) (Frais applicables), 64(3) (Consentement et retrait du consentement), 72 (Preuve de l'authentification et de l'exécution des opérations de paiement), 74 (Responsabilité du payeur pour les opérations de paiement non autorisées), 76 (Remboursements pour les opérations de paiement initiées par ou via un bénéficiaire), 77 (demandes de remboursement d'opérations de paiement initiées par un bénéficiaire ou par son intermédiaire), 80 (Irrévocabilité d'un ordre de paiement) et 89 (Responsabilité des fournisseurs de services de paiement en cas d'inexécution, d'exécution défectueuse ou tardive d'opérations de paiement) ; et
- (ii) Lorsque les transactions ne sont pas des transactions en euros, les exigences relatives à l'exécution et à la datation de la valeur temporelle énoncées dans toute transposition de la DSP2 relative aux articles 83 à 85 de la DSP2 ne s'appliqueront pas au présent Contrat ni à la fourniture de ces Déboursements, autant que le permet la loi applicable.

11.5 Conditions d'utilisation supplémentaires de la place de marché ou de la plateforme de Payeurs

11.5.1 Si vous décidez d'utiliser les Services de traitement des paiements (tels que définis ci-dessous) fournis par PayPal (Europe) S.à.r.l. et Cie, S.C.A. (« PayPal »), par l'intermédiaire d'un Payeur qui exploite une

plateforme de place de marché (« **Plateforme du Payeur** »), ainsi que d'autres services connexes sur la Plateforme du Payeur, les conditions générales de la présente Section 11.5 (telle que modifiée de temps à autre) (« Conditions générales de la Plateforme ») s'appliqueront à vous.

11.5.2 Services de traitement des paiements PayPal et services de plateforme du Payeur

(i) **Services de traitement des paiements PayPal.** PayPal fournit les Services de traitement des paiements PayPal pour votre usage uniquement par le truchement de la Plateforme du payeur et sous réserve des présentes Conditions générales de la plateforme énoncées à la Section 11.5. Les Services de traitement des paiements ne sont accessibles que via un compte sur la Plateforme Payeur, et utilisés pour accepter et recevoir des paiements d'acheteurs utilisant des produits et services de PayPal ainsi que des produits et services d'acquéreurs marchands non affiliés, provenant de comptes de paiement, de cartes de crédit, de cartes de débit et d'autres types de paiement liés à vos ventes ayant lieu uniquement sur la Plateforme Payeur en échange de biens et/ou de services (« **Compte de bénéficiaire de la Plateforme** »). Pour éviter toute ambiguïté, ce compte de bénéficiaire de la plateforme ne constituera pas un compte de paiement au sens de la DSP2.

(ii) **Services de la plateforme du Payeur.** La Plateforme du Payeur peut également vous fournir certains services (« **Services de la plateforme** »), notamment, entre autres : vous aider à créer votre Compte de bénéficiaire de la plateforme ; fournir un service clientèle ; aider avec les services de

remboursement et de litige pour les transactions impliquant votre Compte de bénéficiaire de la plateforme ; fournir des tableaux de bord et d'autres outils sur la Plateforme du Payeur pour vous permettre de gérer certains aspects de votre Compte de bénéficiaire de la plateforme ; et fournir des informations techniques, en lien avec les services de traitement des paiements PayPal. Les services fournis par la plateforme du Payeur sont régis uniquement par votre accord avec cette dernière et ne sont pas fournis par PayPal ou ses filiales. Tout litige que vous pourriez avoir avec la Plateforme du Payeur inhérents aux services fournis par cette dernière ne concerne que vous et la Plateforme du Payeur et PayPal n'y participe pas ; PayPal ne sera pas responsable de l'incapacité de la Plateforme de paiement à fournir les Services de la Plateforme comme convenu. PayPal n'est pas une plateforme de commerce électronique ou une place de marché et fournit uniquement les services de traitement des paiements.

11.5.3 Commissions pour les services de traitement des paiements PayPal et les services de Plateforme du Payeur

(i) Commission des services de traitement des paiements PayPal. Les commissions liées à votre utilisation des Services de traitement des paiements PayPal via la Plateforme du Payeur sont accessibles sur la Plateforme du Payeur ou vous sont communiqués par la Plateforme Payeur ou PayPal. Vous vous engagez à payer ces commissions et ce paiement constitue une contrepartie valable aux fins des présentes Conditions générales de la Plateforme entre vous et PayPal. Sur instruction de votre Payeur, PayPal aura le droit de déduire de votre Compte de bénéficiaire de la Plateforme ses commissions au titre des Services de traitement des Paiements PayPal. Vous êtes responsable des frais relatifs aux Services de traitement des paiements PayPal même si cet argent est insuffisant pour couvrir les commissions associées à votre Compte de bénéficiaire de la plateforme. Si l'argent de votre Compte de bénéficiaire de la plateforme est insuffisant pour couvrir les commissions, vous autorisez PayPal à débiter immédiatement le montant dû sur vos Déversements. Si PayPal n'est pas en mesure de recouvrer le montant des frais dus sur votre Compte bénéficiaire de la Plateforme, PayPal peut mettre fin à votre utilisation des Services de traitement des paiements PayPal dans les 30 jours suivant la date à laquelle les commissions étaient dues, et vous serez tenu de payer à PayPal tous les montants impayés.

(ii) Commissions des services de la plateforme du payeur. Par les présentes, vous acceptez que la plateforme du Payeur puisse déduire du solde de votre Compte de bénéficiaire de la plateforme toutes les commissions des Services de la plateforme ou autres montants payables à la plateforme du Payeur qui nous sont communiqués par celle-ci. Vous êtes responsable de ces paiements à la plateforme du Payeur même si l'argent est insuffisant pour couvrir les commissions associées à votre Compte de bénéficiaire de la plateforme. Si l'argent sur votre Compte de bénéficiaire de la plateforme ne n'est pas suffisant pour couvrir les commissions, vous autorisez PayPal à débiter immédiatement le montant dû par vos modes de déboursement. Si PayPal n'est pas en mesure de recouvrer le montant des frais dus sur votre Compte bénéficiaire de la Plateforme, PayPal peut mettre fin à votre utilisation des Services de traitement des paiements PayPal dans les 30 jours suivant la date à laquelle les commissions étaient dues, et vous serez tenu de payer à PayPal tous les montants impayés. Si vous souhaitez annuler l'autorisation à l'avenir, vous pouvez fermer votre compte auprès de la Plateforme du Payeur.

(iii) Taxes. Il est de votre responsabilité de déterminer quelles taxes, le cas échéant, s'appliquent aux paiements que vous effectuez ou recevez, ainsi que de déclarer et de verser la taxe correcte à l'autorité fiscale appropriée. PayPal n'est pas censé déterminer si des taxes s'appliquent à vos modes de déboursement ou à vos déboursements, ni collecter, déclarer ou verser les taxes découlant d'une transaction.

11.5.4 Déboursements

i) **Généralités.** Vous recevrez un versement sur votre compte de bénéficiaire de la plateforme de PayPal conformément à la Section 2 du Calendrier des versements des Conditions générales. Tous les fonds associés à votre Compte de bénéficiaire de la plateforme, après déduction, compensation ou débit des montants dus à la Plateforme du payeur ou à PayPal, constitueront un Déboursement. Si des

montants dus à PayPal dépassent le montant de l'argent associé à votre Compte de bénéficiaire de la plateforme, PayPal peut initier un débit à partir de vos Modes de déboursement (le cas échéant). Vous acceptez que PayPal puisse débiter de votre compte des montants applicables et/ou compenser les montants applicables avec des Déboursements futurs. À la demande de PayPal, vous acceptez de fournir à PayPal toutes les informations nécessaires sur le compte bancaire, l'acheminement et les informations connexes et d'accorder à PayPal toute permission requise pour débiter les montants applicables à votre Mode de déboursement. Tous les Déboursements, y compris leurs calendriers, seront conformes aux conditions générales établies par la Plateforme du Payeur et vous seront communiquées par celle-ci. Tout Déboursement peut être diminué du montant des commissions, des amendes et des montants dus à PayPal ou à la Plateforme du payeur pour quelque raison que ce soit.

(ii) **Suspension des déboursements.** PayPal se réserve le droit de suspendre les Déboursements à votre égard, même si vous n'acceptez plus les paiements sur votre compte de bénéficiaire de la plateforme via la plateforme du Payeur. Voici quelques exemples de situations dans lesquelles PayPal peut agir de la sorte : (i) lorsque PayPal en reçoit l'instruction de la part de la Plateforme du payeur ; (ii) lorsqu'il y a des oppositions au paiement, des remboursements, des annulations, des litiges ou des paiements annulés en attente, anticipés ou excessifs ; (iii) dans le cas où PayPal soupçonne ou a connaissance d'une activité suspecte ; (iv) lorsque PayPal y est contraint par une loi applicable ou une décision de justice. Si PayPal exerce son droit de retenir un Déboursement pour quelque raison que ce soit, PayPal collaborera avec la Plateforme du Payeur pour communiquer la raison générale de la retenue du Déboursement et vous donnera un calendrier pour le déblocage de l'argent et toutes les mesures nécessaires que vous devez prendre.

(iii) **Déboursements incorrects.** Les informations nécessaires pour recevoir vos Déboursements dépendent de l'institution financière dans laquelle se trouve votre Mode de déboursement. Assurez-vous que toutes les informations concernant votre Mode de déboursement que vous fournissez à PayPal sont exactes et complètes. Si les informations de votre mode de déboursement changent ou si vous décidez de passer à un autre

Mode de déboursement, vous devez en aviser PayPal en suivant les procédures établies par la Plateforme du Payeur. La Plateforme du Payeur peut vous demander de signaler un changement quelques jours avant qu'il n'entre en vigueur. Vous comprenez que cette exigence permet de s'assurer que la plateforme du Payeur dispose de suffisamment de temps pour nous informer du changement et pour nous donner le temps de transposer ce changement dans nos systèmes. PayPal ne sera pas responsable des problèmes liés à un Déboursement résultant de l'utilisation par PayPal d'informations incorrectes sur le Mode de déboursement en raison de votre retard à informer la Plateforme du payeur.

11.5.5 Exigences, limitations et restrictions de service

(i) **Respect de la loi applicable.** Vous devez utiliser les Services de traitement des paiements PayPal de manière légale et respecter toutes les lois, les règles et les réglementations applicables à votre utilisation des Services de traitement des paiements PayPal et aux transactions. Le cas échéant, il peut s'agir du respect des lois nationales et internationales relatives à l'utilisation ou à la fourniture de services financiers, à la notification et à la protection des consommateurs, à la concurrence déloyale, à la protection de la vie privée, à la publicité mensongère et à toute autre loi applicable aux transactions. Il peut également s'agir du respect de toute règle, directive ou de tout règlement administratif de l'un des réseaux de cartes (par exemple, Visa, Mastercard, American Express et Discover) ou de la plateforme du Payeur.

(ii) **Entreprises et activités interdites.** Dans le cadre de votre utilisation des Services de traitement des paiements PayPal, vous devez vous conformer à la [Politique d'utilisation acceptable](#). Vous ne pouvez pas utiliser les Services de traitement des Paiements PayPal au sein ou au profit d'un pays, d'une organisation, d'une entité ou d'une personne faisant l'objet d'un embargo ou d'un blocage par un gouvernement, y compris ceux figurant sur les listes de sanctions établies par l'Office of Foreign Asset Control (OFAC) des États-Unis. Vous ne pouvez pas utiliser les Services de traitement des paiements PayPal pour faciliter des transactions illégales ou pour permettre à d'autres personnes d'utiliser les Services de traitement des paiements PayPal à des fins personnelles, familiales ou domestiques.

(iii) **Limitations et restrictions des services.** PayPal peut refuser, conditionner ou suspendre toute transaction qu'elle croit : (i) susceptible de violer les présentes Conditions générales ou d'autres accords que vous pourriez avoir avec PayPal ; (ii) non autorisée, frauduleuse ou illégale ; ou (iii) vous exposer, PayPal, la plateforme du Payeur ou d'autres personnes à des risques qu'elle ne peut accepter. Si PayPal soupçonne ou sait que vous utilisez ou avez utilisé les Services de traitement des paiements PayPal à des fins non autorisées, frauduleuses ou illégales, PayPal peut partager toute information relative à cette activité avec l'institution financière, l'autorité de réglementation ou l'organisme d'application de la loi approprié, conformément aux obligations légales de PayPal. Il peut s'agir d'informations sur vous, sur votre Compte de bénéficiaire de la plateforme, sur vos clients et sur les transactions effectuées via l'utilisation des Services de traitement des paiements PayPal.

11.5.6 Vos obligations envers vos clients et envers vous

Vous avez l'entière responsabilité, et PayPal décline toute responsabilité, de la fourniture de biens ou de services vendus à vos clients ou utilisateurs dans le cadre de votre utilisation des Services de traitement des Paiements PayPal, et de toute obligation que vous pourriez avoir envers vos clients ou utilisateurs. PayPal n'est pas responsable de vos obligations envers vos clients, consistant notamment à décrire et à livrer correctement les biens ou services vendus à vos clients. Vous êtes entièrement responsable, et PayPal décline expressément toute responsabilité quant à votre respect de la loi applicable et des obligations liées à la fourniture de biens ou de services à vos clients. Il peut s'agir notamment de la fourniture d'un service clientèle, de la notification et du traitement des remboursements ou des réclamations des consommateurs, de la fourniture de reçus, de l'enregistrement de votre entité juridique ou d'autres actions non liées aux Services de traitement des paiements PayPal. Vous acceptez d'indemniser PayPal pour toute perte que nous subissons en raison de votre incapacité à décrire ou à livrer correctement des biens ou des services, ou à respecter vos obligations contractuelles ou légales envers vos clients. PayPal n'est pas responsable des montants qui vous sont dus par vos clients, y compris les montants pour les transactions de paiement qui ont été autorisées par l'émetteur de la carte ou un autre fournisseur du mode de paiement du client, mais qui ont ensuite été rejetées ou annulées.

11.5.7 Permissions et instructions du bénéficiaire à PayPal

(i) **Permissions et instructions.** Par la présente, vous désignez la Plateforme du Payeur en tant que fournisseur de services techniques pour :

- a) Demander qu'une transaction unique ou récurrente, soumise à PayPal par la Plateforme du Payeur via son intégration technique à PayPal aux fins de la fourniture des Services de la Plateforme, soit considérée comme ayant été soumise et autorisée par vous et/ou en votre nom ;
- b) Demander qu'une instruction de fractionnement de vos Déversements, soumise par la Plateforme du Payeur via son intégration technique à PayPal, soit considérée comme ayant été soumise et autorisée par vous et/ou en votre nom. Une instruction de fractionnement du montant du paiement constitue votre demande à PayPal pour : (i) déduire les frais des Services de la Plateforme des paiements liés à votre Compte de Bénéficiaire de la Plateforme et (ii) faire en sorte que ce montant spécifique soit payé par PayPal directement à la Plateforme du Payeur en votre nom.
- c) Demander qu'une transaction de remboursement, soumise à PayPal par la Plateforme du Payeur via son intégration technique à PayPal, soit considérée comme ayant été soumise et autorisée par vous et/ou en votre nom ;
- d) Accepter d'obtenir la permission de votre client, si la loi l'exige, pour le transfert des données de votre client vers la Plateforme par PayPal dans le but de (i) fournir les Services de traitement des paiements PayPal et (ii) se conformer à la loi applicable.
- e) Autoriser PayPal à partager des données et des informations confidentielles avec la Plateforme, le cas échéant, uniquement aux fins (i) de fournir des Services de traitement des paiements PayPal et (ii) de respecter la loi applicable.

Vous acceptez par la présente, en tant que mandant, de conférer à la plate-forme du Payeur le pouvoir d'agir en tant que votre mandataire exclusif pour :

- a) Accéder à votre Compte de Bénéficiaire de la Plateforme et y effectuer toutes les actions en votre nom, pour votre compte et à votre place, qu'un utilisateur principal du compte PayPal peut effectuer, sous réserve des présentes Conditions générales et de toutes les restrictions prévues par la loi applicable ;
- b) Communiquer avec PayPal en tant que votre seul représentant, à propos de votre Compte de Bénéficiaire de la Plateforme et cette communication écrite sera considérée comme ayant été reçue par vous et/ou communiquée à vous directement, sous réserve des présentes Conditions générales et de toute restriction en vertu de la loi applicable. En tant que représentant, la Plateforme du Payeur sera exemptée de toute restriction d'auto-contractualisation en vertu de toute loi applicable.

Vous pouvez révoquer les permissions et les instructions mentionnées dans les présentes à tout moment. Si toutefois vous décidez de les révoquer, vous ne pourrez plus recevoir les Services de traitement des paiements PayPal via la Plateforme du Payeur.

(ii) **Responsabilité pour les permissions et les instructions.** Vous acceptez par la présente que, dans les limites autorisées par la loi : (i) PayPal ne sera pas responsable des retards et/ou des erreurs dans l'exécution des transactions de paiement ou des Déversements causés directement ou indirectement par les problèmes techniques ou autres dus à la Plateforme du Payeur et/ou à ses intégrations techniques avec PayPal

Et/ou (ii) vous serez responsable des évaluations, des amendes ou autres imposées par les réseaux de cartes à PayPal et/ou à ses partenaires bancaires en relation avec les Services de traitement des paiements PayPal. Vous acceptez en outre d'assumer l'entière responsabilité, dans les limites autorisées par loi, des instructions et autorisations susmentionnées accordées à PayPal pour que la Plateforme du Payeur agisse en votre nom lors de l'exécution de certaines de vos obligations lorsque vous recevez des services de PayPal.

11.5.8 Partage des données

Vous comprenez et acceptez que la plateforme du Payeur et PayPal partageront certaines informations vous concernant, l'activité sur votre Compte de bénéficiaire de la plateforme, vos transactions et toute autre information nécessaire pour faciliter votre utilisation des Services de traitement des paiements PayPal ou notre fourniture de ces mêmes Services. Lorsque PayPal reçoit de telles informations, nous pouvons les utiliser conformément à la [Politique de confidentialité applicable](#) et (le cas échéant) à [l'Addenda sur la protection des données](#) qui régit les prestations de PayPal en matière de services de traitement des paiements via son service Braintree (les « **Conditions d'utilisation des services de paiement** »).

11.6 Autres précisions

Si vous êtes un consommateur, une micro-entreprise ou un organisme de bienfaisance, les clarifications suivantes pour les Conditions générales et pour le Calendrier des versements s'appliquent :

Pour les Conditions générales :

- (i) Sections 1.2.4 et 3.3 : Nous vous informerons de toute modification apportée aux Conditions générales avec un préavis de deux (2) mois, sauf si ces modifications sont en votre faveur, auquel cas elles seront immédiates. Si vous ne les acceptez pas, vous avez le droit de les résilier à tout moment et sans frais pendant la période de préavis de deux (2) mois ou à la date ultérieure à laquelle les modifications doivent entrer en vigueur.
- (ii) Section 3.1.1 : Le portail de paiement contient toutes les informations pertinentes relatives aux déboursements, aux commissions et taux de change. Il fournit également toutes les informations pertinentes relatives aux transactions de déboursement, y compris (a) une référence vous

permettant d'identifier l'opération de déboursement et, le cas échéant, le payeur et toute information transférée avec l'opération de déboursement ;

(b) Le montant de la transaction de Déboursement dans la devise utilisée pour la mise à disposition de l'argent ; c) le montant des frais que vous devez payer pour l'opération de Déboursement et, le cas échéant, une ventilation du montant de ces frais ; d) le cas échéant, le taux de change utilisé pour la transaction de Déboursement et le montant de la transaction de Déboursement avant la conversion de devise ; et e) la date de valeur du crédit.

- (iii) Section 3.1 : Vous acceptez que nous puissions déduire de votre compte toutes les commissions applicables indiquées sur le Portail de paiement ou des sommes que nous vous envoyons.
- (iv) Section 6.1 : Les présentes Conditions générales s'appliquent à partir du moment où vous parvenez à vous inscrire pour utiliser le Portail de paiement et/ou recevoir des Déboursements, et prennent fin lorsque votre Portail de paiement est fermé et que les Déboursements sont interrompus pour quelque raison que ce soit, sauf que les présentes Conditions générales resteront en vigueur après la résiliation tant que nous en aurons besoin pour gérer la fermeture de votre Portail de paiement et pour nous conformer aux lois et réglementations en vigueur. En outre, les sections 5, 6 et 7 resteront en vigueur après la résiliation du présent contrat.
- (v) Section 6.3 : Vous pouvez utiliser une partie ou la totalité de l'argent sur votre compte à tout moment jusqu'à six (6) ans après la date de résiliation ou d'expiration du présent contrat.
- (vi) Section 7.1 : Vous pouvez demander gratuitement des relevés papier en envoyant une demande écrite adressée à Hyperwallet Systems Inc., 1200-475, rue Howe, Vancouver, Colombie-Britannique, Canada, V6C 2B3. Veuillez inclure votre nom, votre Portail de paiement votre identifiant d'utilisateur et votre adresse. Vous pouvez également imprimer ou télécharger gratuitement des copies à partir du Portail de paiement.

Pour le Calendrier des versements :

- (i) Section 3.1 : Nous exécuterons vos transactions de déboursement avant la fin du jour ouvrable suivant l'heure de réception des déboursements concernés.
- (ii) Section 5 : Nous vous informerons de tout refus d'un Déboursement le plus tôt possible et cet avis inclura la procédure de rectification du motif du refus, si possible.
- (iii) Sections 6 et 7 : Hyperwallet veillera à ce que les détails de chaque transaction soient disponibles pour consultation en ligne pendant au moins 13 mois à compter de la date de leur mise à disposition. Vous devez nous informer sans délai de toute transaction de Déboursement non autorisée ou mal exécutée, ou dans le cas où vous pensez que quelqu'un utilise votre identifiant de sécurité sans votre permission, sans délai après en avoir pris connaissance et, dans tous les cas, au plus tard treize (13) mois après la date de débit. Votre responsabilité est engagée jusqu'à un maximum de 35 £ pour toute perte subie dans le cadre d'une transaction de Déboursement non autorisée, sauf (1) si la perte, le vol ou le détournement d'un instrument de Déboursement n'était pas détectable par vous avant le Déboursement, sauf si le payeur a agi frauduleusement ; ou (2) si la perte résulte d'actes ou d'omissions d'un employé, d'un agent ou d'une succursale d'un fournisseur de services de paiement ou d'une entité qui a exercé des activités pour le compte du fournisseur de services de paiement. Vous êtes responsable de toutes les pertes subies lors d'une transaction de Déboursement non autorisée si vous (1) avez agi frauduleusement ou (2) n'avez pas respecté, intentionnellement ou par négligence grave, les conditions du présent accord relatives aux instruments de Déboursement et aux informations d'identification de sécurité personnalisées. Sauf si vous avez agi de manière frauduleuse, vous n'êtes pas responsable des pertes subies lors d'une transaction de Déboursement non autorisée survenant après nous en avoir dûment informés. Si nous constatons une erreur de traitement, nous la corrigerons. Si l'erreur a eu pour conséquence que vous recevez moins d'argent que ce à quoi vous aviez droit, Hyperwallet créditera votre compte de la différence. Si l'erreur vous a permis de recevoir plus d'argent que ce à quoi vous aviez droit, Hyperwallet peut débiter le montant supplémentaire de votre compte. Si un Déboursement a été effectué sur votre compte par erreur, Hyperwallet peut la corriger en débitant ou en créditant (selon le cas) votre ou vos Source(s) d'approvisionnement appropriée(s). Si l'erreur nous a empêchés d'effectuer une transaction à temps ou au montant correct, nous serons tenus de rembourser tout montant résultant de l'exécution d'une transaction de Déboursement défectueuse, tardive ou non exécutée, ainsi que vos pertes ou dommages directement et logiquement prévisibles causés par ce manquement, sauf dans les cas suivants :

- a) Pour des raisons indépendantes de notre volonté, vous n'aviez pas suffisamment de fonds disponibles pour effectuer la transaction,

- b) Notre système ne fonctionnait pas correctement et vous étiez au courant du dysfonctionnement lorsque vous avez commencé la transaction, ou
- c) Des circonstances indépendantes de notre volonté (par exemple, un incendie, une inondation ou une perte de connexion Internet) ont empêché la transaction, malgré toutes nos précautions.

Nonobstant toute autre condition des présentes Conditions générales, Hyperwallet ne sera pas tenu responsable de la non-exécution, de l'exécution défectueuse ou tardive d'une transaction de paiement si vous n'avez pas informé PayPal du problème dans un délai raisonnable après en avoir pris connaissance ou, en tout état de cause, dans les 13 mois suivant la date de débit de la transaction de Déboursement.

(iv) Section 9 :

PayPal tentera de résoudre toute réclamation relative à la fourniture des services de traitement des paiements PayPal via notre service clientèle. Si nous tardons à vous envoyer notre réponse finale, nous vous enverrons une mise à jour vous informant de nos progrès. En outre, vous pouvez déposer une réclamation auprès des instances suivantes :

- a) le Centre européen des consommateurs (ECC-Net). Pour les utilisateurs résidant dans l'Espace économique européen EEE uniquement. Vous pouvez obtenir plus d'informations sur le réseau des Centres européens des consommateurs et sur la manière de prendre contact avec eux à l'adresse (http://ec.europa.eu/consumers/redress_cons/). Cette instance n'est valable que pour les micro-entreprises.
- b) La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). La CSSF est l'autorité responsable de la surveillance prudentielle des entreprises du secteur financier au Luxembourg. Vous pouvez communiquer avec la CSSF au 110 Route d'Arlon L-2991 Luxembourg. Pour en savoir plus sur la CSSF et comment communiquer avec l'organisme, rendez-vous sur : <http://www.cssf.lu>.

Dans la mesure où les Déboursements sont effectués lorsque les fournisseurs de services de paiement du Payeur et du bénéficiaire sont situés dans l'EEE et que le service concerne une transaction dans une devise autre que celle d'un État de l'EEE :

- (i) Le titre III de la DSP2 ne s'applique qu'aux parties des transactions effectuées dans l'EEE et les Articles 45(1)(b), 52(2)(e) et 56 (a), ne s'appliquent pas ; et
- (ii) Le titre IV de la DSP2 ne s'applique qu'aux parties des transactions effectuées dans l'EEE et les articles 81 à 86 ne s'appliquent pas.

Dans la mesure où les Déboursements sont effectués lorsque le fournisseur de services de paiement du Payeur ou du bénéficiaire, mais non des deux, se trouve dans l'EEE :

- (i) Le titre III de la DSP2 ne s'applique qu'aux parties des transactions effectuées dans l'EEE et les Articles 45(1)(b), 52(2)(e), 52(5)(g) et 56(a) ne s'appliquent pas ; et
- (ii) Le titre IV de la DSP2 ne s'applique qu'aux parties des transactions effectuées dans l'EEE et les Articles 62(2) et (4), 76, 77, 81, 83(1), 89 et 92 ne s'appliquent pas.

12. Conditions de paiement supplémentaires pour les bénéficiaires basés au Royaume-Uni

12.1. Introduction

Les Conditions de paiement supplémentaires décrites dans la section 12 sont conclues entre (i) vous, en tant que bénéficiaire basé au Royaume-Uni, et (ii) PayPal UK Ltd.

PayPal UK Ltd est agréé et réglementé par la Financial Conduct Authority (FCA) en tant qu'établissement de monnaie électronique en vertu des Electronic Money Regulations 2011 (Règlements de 2011 sur la monnaie électronique) pour l'émission de monnaie électronique (numéro de référence du cabinet 994790), dans le cadre de ses activités réglementées de crédit à la

consommation conformément à la Financial Services and Markets Act 2000 (Loi de 2000 sur les marchés et les services financiers) (numéro de référence du cabinet 996405) et pour la fourniture de services de cryptomonnaie en vertu des Money Laundering, Terrorist Financing and Transfer of Funds (informations sur le Payeur) Regulations 2017 (Règlements de 2017 sur la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le transfert des fonds) (numéro de référence du cabinet 1000741). Certains produits de PayPal UK Ltd, notamment PayPal Pay in 3 et Fonds de roulement PayPal, ne sont pas réglementés par la FCA. Le numéro d'entreprise de PayPal UK Ltd est 14741686 et son siège social est Whittaker House, Whittaker Avenue, Richmond-Upon-Thames, Surrey, Royaume-Uni, TW9 1EH.

PayPal UK Ltd vous fournit les Services conformément à la présente Section 12. Si vous recevez des services de traitement des paiements, PayPal UK Ltd vous les fournit conformément à la Section 12.5.

12.2. Sécurité et utilisation de fournisseurs de services tiers réglementés

Comme indiqué dans les Conditions générales, vous devez prendre toutes les mesures possibles pour maintenir une sécurité et un contrôle adéquats de tous les identifiants, des noms d'utilisateur, des mots de passe, des numéros d'identification personnels (NIP) ou de tout autre code que vous utilisez pour accéder au Portail de paiement, pour recevoir les paiements ou en relation avec l'utilisation des Modes de déboursement, afin que des personnes ou entités autorisées puissent utiliser vos informations d'identification pour se connecter à votre Portail de paiement. Vous devez nous aviser, le plus tôt possible, en communiquant avec nous si vous pensez que quelqu'un pourrait utiliser le Portail de paiement sans votre permission. Avant de faire appel à un fournisseur de services tiers, vous devriez vérifier auprès de l'organisme de réglementation s'il est agréé et vous devez examiner les conditions générales du fournisseur. Si nous avons des préoccupations justifiées et prouvées à l'égard d'un fournisseur de services tiers concernant des raisons liées à l'autorisation ou à la fraude, nous pouvons refuser à ce fournisseur de services l'accès à votre compte. Dans ce cas, nous vous informerons, ainsi que la FCA, avant ou immédiatement après le refus d'accès, à moins que cela ne compromette nos dispositions en matière de sécurité ou qu'il ne soit illégal de le faire.

12.3. Restrictions

12.3.1 Disposition relative à Spendback

Si Hyperwallet vous permet d'utiliser le Spendback pour l'achat de biens ou de services fournis par votre Payeur, et sauf accord contraire, Hyperwallet agit en tant qu'agent du Payeur en appliquant les instructions du Mode de déboursement, qui peuvent être modifiées pour refléter les montants compensés afin de procéder à des achats Spendback via le Portail de paiement, qui est considéré, aux fins de la présente section, comme un service réglementé de transfert d'argent. Tous les montants disponibles pour le Spendback sur le Portail de paiement ne constituent pas de la monnaie électronique dont vous êtes propriétaire, mais appartiennent au Payeur et sont sa propriété jusqu'à ce que vous le receviez effectivement via votre Mode de déboursement, nonobstant toute possibilité d'ordonner ou de nous instruire d'effectuer un paiement en argent disponible sur le Portail de paiement vers votre mode de déboursement et/ou d'exécuter un Service optionnel supplémentaire tel que le Spendback ou autres. Pour éviter toute ambiguïté, il est important de rappeler que le portail de paiement n'est pas un compte de paiement au sens du Payment Services Regulations 2017 (« **PSR** »). Hyperwallet peut offrir, limiter, restreindre ou résilier ces services sans préavis.

12.3.2. Limites de dépenses

Vous acceptez que nous puissions appliquer des limites de dépenses à votre compte Hyperwallet ; vous en serez informé si nous le faisons.

12.3.3. Exclusion d'un mode de déboursement Nous pouvons exclure un mode de déboursement si :

- (i) Vous n'avez pas assez d'argent dans votre compte pour effectuer le déboursement ;
- (ii) Le Mode de déboursement vous ferait dépasser les limites de dépenses que nous avons fixées ;

- (iii) Nous croyons et découvrons qu'un Mode de déboursement peut être non autorisé ou que vous pouvez agir illégalement ou qu'il serait contraire à la loi autorisant le traitement du Mode de déboursement ; et/ou
- (iv) Le mode de déboursement enfreindrait ou violerait autrement les conditions générales.

12.3.4 Blocage de votre moyen de déboursement

Si nous avons des raisons de croire que vous avez commis une violation des présentes Conditions générales ou de toute loi et réglementation applicable, nous pouvons prendre diverses mesures pour protéger Hyperwallet, votre Payeur, un tiers ou vous-même contre les commissions, les amendes, les pénalités et toute autre responsabilité. Les mesures que nous pouvons prendre sont notamment les suivantes :

- (i) Nous pouvons, à tout moment et sans engager notre responsabilité, suspendre, bloquer, limiter, supprimer ou annuler votre droit d'utiliser votre compte entièrement ou pour une transaction particulière, et ainsi suspendre, bloquer, limiter, supprimer ou annuler l'accès aux Modes de déboursement. Nous vous informerons normalement à l'avance de toute suspension ou annulation, mais nous pouvons, s'il est raisonnable de le faire (par exemple si vous avez enfreint les présentes conditions générales ou si nous le jugeons nécessaire pour des raisons de sécurité), suspendre ou annuler votre droit d'utiliser votre compte sans vous en avertir au préalable ; ou
- (ii) Refuser un Mode de déboursement particulier à tout moment et pour n'importe quelle raison et être uniquement tenu de mettre à disposition les raisons du refus ainsi que la manière dont vous pouvez résoudre le problème, dans la mesure du possible, sur demande et à condition que cela ne soit pas interdit par la loi..

12.4. Dispositions relatives aux PSR

En fonction des Déboursements qui seront mis à votre disposition par votre Payeur, certains Modes de déboursement décrits ci-dessus font office de virement d'argent réglementé au Royaume-Uni et n'impliquent pas que vous ayez de la monnaie électronique auprès de nous ou d'une Filiale. Dans le cas où les Modes de déboursement constituent un transfert d'argent, votre fournisseur de services de paiement sera un tiers, notamment votre banque ou l'émetteur de votre carte, et vous devez vous référer aux conditions générales de ce tiers pour qu'il vous fournisse des services de paiement réglementés.

Dans le cas où vous recevez les services de traitement des paiements conformément à la section 12.5, nous devenons alors votre fournisseur de services de paiement et notre offre de services de paiement réglementés à votre intention est régie par toutes les conditions des présentes et sous réserve de la non-application de certaines dispositions de la PSR.

En acceptant les présentes Conditions, vous acceptez que les règlements suivants des PSR ne s'appliquent pas aux présentes Conditions ou à la fourniture de ces Déboursements :

- (i) Partie 6, Règlements 40 à 62 inclus (Exigences en matière d'information pour les services de paiement) ;
- (ii) Règlements 66(1) (frais), 67(3) et (4) (retrait du consentement), 75 (preuve de l'authentification et de l'exécution), 77 (responsabilité du payeur ou du bénéficiaire pour les transactions de paiement non autorisées), 79 (remboursements de prélèvements), 80 (demandes de remboursement de prélèvements), 83 (révocation d'un ordre de paiement), 91 (exécution défectueuse de transactions initiées par le payeur), 92 (exécution défectueuse d'opérations initiées par le bénéficiaire) et 92 (exécution défectueuse de transactions initiées par le bénéficiaire) et 94 (responsabilité pour les frais et intérêts) ne s'appliquent pas, dans les limites autorisées par la loi applicable.

En outre, lorsque les transactions ne sont pas faites en livres sterling, les exigences relatives à l'exécution et à la datation de la valeur temporelle énoncées dans les Règlements 86 à 88 des PSR ne s'appliqueront pas aux présentes Conditions ou à la fourniture de ces Déboursements, dans les limites autorisées par la loi applicable.

Lorsque de l'argent est envoyé sur votre portail PayPal, la Payment Services Regulations 2017 impose des exigences quant à la manière dont nous les conservons. Lorsque nous recevons ces fonds, nous les considérons comme des « Fonds pertinents ». Nous séparons ces fonds pertinents de notre propre argent reçu sur des comptes bancaires appelés comptes bancaires distincts détenus auprès d'un établissement de crédit autorisé. Si nous continuons à détenir cet argent à la fin du jour ouvrable suivant le jour où nous l'avons reçu, nous le déposerons sur un compte bancaire de sauvegarde séparé ouvert auprès d'un établissement de crédit agréé. Ce processus de protection des fonds pertinents est appelé sauvegarde. Nous protégeons vos Fonds pertinents jusqu'à ce que nous effectuions un Déboursement conformément aux présentes Conditions d'utilisation. Si nous devenons insolvable, les fonds concernés détenus pour vous et nos autres utilisateurs sur nos comptes bancaires séparés et/ou sauvegardés formeront un regroupement d'actifs distinct. Cela signifie qu'après les frais d'insolvabilité, le professionnel comptable en charge des cas d'insolvabilité ou l'administrateur aura le droit d'utiliser l'argent du regroupement d'actifs pour vous rembourser toute somme due, avant tout autre créancier de PayPal.

Rien dans la disposition ci-dessus ne nous empêche de déduire les frais que nous sommes en droit de percevoir en vertu des présentes conditions d'utilisation et ces frais ne font pas partie du regroupement d'actifs protégé.

12.5 Conditions d'utilisation supplémentaires de la place de marché ou de la plateforme de Payeurs

12.5.1 Si vous décidez d'utiliser les Services de traitement des paiements (tels que définis ci-dessous) fournis par PayPal UK Ltd (« **PayPal UK** »), via un Payeur qui exploite une plateforme de place de marché (« **Plateforme du payeur** »), ainsi que d'autres services connexes sur la Plateforme du payeur, les conditions générales de la présente Section 12.5 (modifiées de temps à autre) (« **Conditions générales de la plateforme** ») s'appliqueront à vous.

Services de traitement des paiements PayPal et services de la plateforme du Payeur 12.5.2

(i) **Services de traitement des paiements PayPal.** PayPal UK fournit les Services de traitement des paiements PayPal pour votre utilisation uniquement via la Plateforme du Payeur et sous réserve des présentes Conditions générales de la Plateforme énoncées à la section 12.5. Les Services de traitement des paiements ne sont accessibles que via un compte sur la Plateforme Payeur, et utilisés pour accepter et recevoir des paiements d'acheteurs utilisant des produits et services de PayPal ainsi que des produits et services d'acquéreurs marchands non affiliés, provenant de comptes de paiement, de cartes de crédit, de cartes de débit et d'autres types de paiement liés à vos ventes ayant lieu uniquement sur la Plateforme Payeur en échange de biens et/ou de services (« **Compte de bénéficiaire de la Plateforme** »). Pour lever toute ambiguïté, il convient de préciser que ce Compte de bénéficiaire de la plate-forme ne constitue pas un compte de paiement au sens de la PSR.

(ii)(ii) **Services de la Plateforme du Payeur.** La Plateforme du Payeur peut également vous fournir certains services (« **Services de la plateforme** »), notamment, entre autres : vous aider à créer votre Compte de bénéficiaire de la plateforme ; fournir un service clientèle ; aider avec les services de remboursement et de litige pour les transactions impliquant votre Compte de bénéficiaire de la plateforme ; fournir des tableaux de bord et d'autres outils sur la Plateforme du Payeur pour vous permettre de gérer certains aspects de votre Compte de bénéficiaire de la plateforme ; et fournir des informations techniques, en lien avec les services de traitement des paiements PayPal. Les services fournis par la Plateforme du Payeur sont régis uniquement par votre accord avec la Plateforme du Payeur et ne sont pas fournis par PayPal UK ou ses filiales. Tout litige que vous pourriez avoir avec la Plateforme du Payeur inhérent aux services fournis par cette dernière ne concerne que vous et la Plateforme du Payeur ; PayPal UK ne participe pas à ce litige, et ne sera pas responsable de l'incapacité de la Plateforme du payeur à fournir les Services de la Plateforme comme convenu. PayPal UK-Uni n'est pas une plate-forme de commerce électronique ou une place de marché, et fournit uniquement les services de traitement des paiements PayPal.

12.5.3 Commissions pour les services de traitement des paiements PayPal et les services de Plateforme du Payeur

(i) Frais des services de traitement des paiements PayPal. Les commissions relatives à votre utilisation des Services de traitement des paiements PayPal via la Plateforme du Payeur sont accessibles sur la Plateforme du Payeur ou vous sont communiqués par la Plateforme Payeur ou PayPal UK. Vous vous engagez à payer ces frais et ce paiement constitue une contrepartie valable aux fins des présentes Conditions générales de la plate-forme entre vous et PayPal UK. Sur instruction de votre Payeur, PayPal UK aura le droit de déduire de votre Compte bénéficiaire de la Plateforme les commissions de PayPal UK pour les Services de traitement des paiements PayPal. Vous êtes responsable des frais relatifs aux Services de traitement des paiements PayPal même si cet argent est insuffisant pour couvrir les commissions associées à votre Compte de bénéficiaire de la plateforme. Si l'argent sur votre Compte de bénéficiaire de la plateforme ne n'est pas suffisant pour couvrir les frais, vous autorisez PayPal UK à débiter immédiatement le montant dû de vos Déboursements. Si PayPal UK n'est pas en mesure de recouvrer le montant des commissions dues sur votre compte de bénéficiaire de la Plateforme, PayPal UK peut mettre fin à votre utilisation des Services de traitement des paiements PayPal dans les 30 jours suivant la date à laquelle les commissions étaient dues, et vous serez tenu de payer à PayPal UK tous les montants impayés.

(ii) Frais de services de la plateforme du Payeur. Par les présentes, vous acceptez que la plateforme du Payeur puisse déduire du solde de votre Compte de bénéficiaire de la plateforme toutes les commissions des Services de la plateforme ou autres montants payables à la plateforme du Payeur qui nous sont communiqués par celle-ci. Vous êtes responsable de ces paiements à la plateforme du Payeur même si l'argent est insuffisant pour couvrir les commissions associées à votre Compte de bénéficiaire de la plateforme. Si l'argent sur votre Compte de bénéficiaire de la plateforme ne n'est pas suffisant pour couvrir les commissions, vous autorisez PayPal UK à débiter immédiatement le montant dû de vos Modes de déboursements. Si PayPal UK n'est pas en mesure de recouvrer le montant des commissions dues sur votre compte de bénéficiaire de la Plateforme, PayPal UK peut mettre fin à votre utilisation des Services de traitement des paiements PayPal dans les 30 jours suivant la date à laquelle les commissions étaient dues, et vous serez tenu de payer à PayPal UK tous les montants impayés. Si vous souhaitez annuler l'autorisation à l'avenir, vous pouvez fermer votre compte sur la plateforme du payeur.

(iii) **Taxes.** Il est de votre responsabilité de déterminer quelles taxes, le cas échéant, s'appliquent aux paiements que vous effectuez ou recevez, ainsi que de déclarer et de verser la taxe correcte à l'autorité fiscale appropriée. PayPal UK ne peut déterminer si des taxes s'appliquent à vos Modes de déboursement ou à vos Déboursements, ni collecter, déclarer ou verser les taxes découlant d'une transaction.

12.5.4 Déboursements

i) **Généralités.** Vous recevrez un virement sur votre compte de bénéficiaire de la plateforme de PayPal UK conformément à la section 2 du calendrier des versements des Conditions générales. Tout l'argent associé à votre Compte Bénéficiaire de la Plateforme, moins toutes les déductions, les compensations ou les débits dus à la Plateforme Payeur ou à PayPal UK, constituera un Déboursement. Si des montants dus à PayPal UK dépassent le montant de l'argent associé à votre Compte de bénéficiaire de la plate-forme, PayPal UK peut initier un débit à partir de vos Modes de déboursement (le cas échéant). Vous acceptez que PayPal UK puisse débiter votre compte des montants applicables et/ou compenser les montants applicables avec des Déboursements futurs. À la demande de PayPal UK, vous acceptez de lui fournir toutes les informations nécessaires sur le compte bancaire, sur l'acheminement et les informations connexes et accorder à Paypal UK toute permission requise pour débiter les montants applicables de votre Mode de déboursement. Tous les Déboursements, y compris leurs calendriers, seront conformes aux conditions générales établies par la Plateforme du Payeur et vous seront communiquées par celle-ci. Tout Déboursement peut être réduit du montant des commissions, des amendes et des montants dus à PayPal UK ou à la Plateforme Payeur pour quelque raison que ce soit.

ii) **Suspension des Déboursements.** PayPal UK se réserve le droit de suspendre les déboursements à votre égard, même si vous n'acceptez plus les paiements sur votre compte de bénéficiaire de la plate-forme via la plate-forme du Payeur. Voici quelques exemples de situations dans lesquelles PayPal UK peut agir de la sorte : (i) lorsque PayPal UK en reçoit l'instruction de la part de la Plateforme

du payeur ; (ii) lorsqu'il y a des oppositions au paiement, des remboursements, des annulations, des litiges ou des paiements annulés en attente, anticipés ou excessifs ; (iii) dans le cas où PayPal UK soupçonne ou a connaissance d'une activité suspecte ; (iv) lorsque PayPal UK est contraint par une loi applicable ou une décision de justice. Si PayPal UK exerce son droit de retenir un Déboursement pour quelque raison que ce soit, PayPal UK collaborera avec la Plateforme du Payeur pour communiquer la raison générale de la retenue du Déboursement et vous donnera un calendrier pour le déblocage de l'argent et toutes les mesures nécessaires que vous devez prendre.

iii) **Déversements incorrects.** Les informations nécessaires pour recevoir vos Déversements dépendent de l'institution financière abritant votre Mode de déboursement. Assurez-vous que toutes les informations concernant votre Mode de déboursement fourni à PayPal UK sont exactes et complètes. Si les informations de votre Mode de déboursement changent ou si vous décidez de passer à un autre **Mode de déboursement**, vous devez en informer PayPal UK en suivant les procédures établies par la plate-forme du Payeur. La Plateforme du Payeur peut vous demander de signaler un changement quelques jours avant qu'il n'entre en vigueur. Vous comprenez que cette exigence permet de s'assurer que la plateforme du Payeur dispose de suffisamment de temps pour nous informer du changement et pour nous donner le temps de transposer ce changement dans nos systèmes. PayPal UK ne sera pas responsable des problèmes liés à un déboursement résultant de l'utilisation par PayPal UK d'informations incorrectes sur le mode de déboursement dû à votre retard à en informer la plateforme du Payeur.

12.5.5 Exigences, limitations et restrictions de service

(i) **Respect de la loi applicable.** Vous devez utiliser les Services de traitement des paiements PayPal de manière légale et respecter toutes les lois, les règles et les réglementations applicables à votre utilisation des Services de traitement des paiements PayPal et aux transactions. Le cas échéant, il peut s'agir du respect des lois nationales et internationales relatives à l'utilisation ou à la fourniture de services financiers, à la notification et à la protection des consommateurs, à la concurrence déloyale, à la protection de la vie privée, à la publicité mensongère et à toute autre loi applicable aux transactions. Il peut également s'agir du respect de toute règle, directive ou de tout règlement administratif de l'un des réseaux de cartes (par exemple, Visa, Mastercard, American Express et Discover) ou de la plateforme du Payeur.

(ii) **Entreprises et activités interdites.** Dans le cadre de votre utilisation des Services de traitement des paiements PayPal, vous devez vous conformer au Règlement [sur les utilisations autorisées](#). Vous ne pouvez utiliser les Services de traitement des paiements PayPal

dans ou au profit d'un pays, d'une organisation, d'une entité ou d'une personne faisant l'objet d'un embargo ou d'un blocage de la part d'un gouvernement, y compris ceux figurant sur les listes de sanctions identifiées par l'OFAC des États-Unis. Vous ne pouvez pas utiliser les Services de traitement des paiements PayPal pour faciliter des transactions illégales ou pour permettre à d'autres personnes d'utiliser les Services de traitement des paiements PayPal à des fins personnelles, familiales ou domestiques.

(iii) **Limitations et restrictions des services.** PayPal UK peut refuser, conditionner ou suspendre toute transaction qui, selon PayPal UK : (i) peut enfreindre les présentes Conditions générales ou d'autres accords que vous pourriez avoir avec PayPal UK ; (ii) est non autorisée, frauduleuse ou illégale ; ou (iii) vous exposer, PayPal UK, la Plateforme Payeur ou d'autres personnes à des risques inacceptables pour PayPal UK. Si PayPal UK soupçonne ou sait que vous utilisez ou avez utilisé les Services de traitement des paiements PayPal à des fins non autorisées, frauduleuses ou illégales, PayPal UK peut partager toute information relative à cette activité avec l'institution financière, l'autorité de réglementation ou l'organisme d'application de la loi approprié, conformément aux obligations légales de PayPal UK. Il peut s'agir d'informations sur vous, sur votre Compte de bénéficiaire de la plateforme, sur vos clients et sur les transactions effectuées via l'utilisation des Services de traitement des paiements PayPal.

12.5.6 Vos obligations envers vos clients et envers vous

Vous êtes entièrement responsable, et PayPal UK décline toute responsabilité concernant la fourniture de biens ou de services vendus à vos clients ou utilisateurs lors de votre utilisation des Services de traitement des paiements PayPal, ainsi que toute obligation que vous pourriez avoir envers vos clients ou utilisateurs. PayPal UK n'est pas responsable de vos obligations envers vos clients, y compris de décrire et de livrer correctement les biens ou services vendus à vos clients. Vous êtes entièrement responsable, et PayPal UK décline expressément toute responsabilité quant à votre respect de la loi applicable et des obligations liées à la fourniture de biens ou de services à vos clients. Il peut s'agir notamment de la fourniture d'un service clientèle, de la notification et du traitement des remboursements ou des réclamations des consommateurs, de la fourniture de reçus, de l'enregistrement de votre entité juridique ou d'autres actions non liées aux Services de traitement des paiements PayPal. Vous acceptez d'indemniser PayPal UK pour toutes les pertes que nous subissons suite à votre incapacité à décrire ou à livrer correctement des biens ou des services, ou à respecter vos obligations contractuelles ou légales envers vos clients. PayPal UK n'est pas responsable des montants qui vous sont dus par vos clients, y compris les montants des transactions de paiement qui ont été autorisées par l'émetteur ou un autre fournisseur du mode de paiement du client, mais qui ont ensuite été rejetées ou annulées.

12.5.7 Permissions et instructions du bénéficiaire à PayPal

(i) **Permissions et instructions.** Par la présente, vous désignez la Plateforme du Payeur en tant que fournisseur de services techniques pour :

- a) Demander qu'une transaction unique ou récurrente, soumise à PayPal UK par la Plateforme Payeur via son intégration technique à PayPal UK dans le but de fournir les Services de la Plateforme, soit considérée comme ayant été soumise et autorisée par vous et/ou en votre nom ;
- b) Demander qu'une instruction de division de vos Déversements, soumise par la Plateforme des Payeurs via son intégration technique avec PayPal UK, soit considérée comme ayant été soumise et autorisée par vous et/ou en votre nom. Une instruction de division du montant du Déversement constitue votre demande à PayPal UK : (i) de prélever les commissions des Services de la Plateforme sur les Paiements liés à votre Compte de Bénéficiaire de la Plateforme et (ii) de faire en sorte que ce montant spécifique soit payé par PayPal UK directement à la Plateforme du Payeur en votre nom.
- c) Demander qu'une transaction de remboursement, soumise à PayPal UK par la Plateforme des Payeurs via son intégration technique avec PayPal UK, soit considérée comme ayant été soumise et autorisée par vous et/ou en votre nom.
- d) Accepter d'obtenir l'autorisation de votre client, si cela est légalement requis, pour le transfert des données de votre client à la Plateforme par PayPal UK dans le but de (i) fournir les Services de traitement des paiements PayPal et (ii) se conformer à la législation en vigueur.

- e) Autoriser PayPal UK à partager des données et des informations confidentielles avec la Plateforme lorsque nécessaire uniquement aux fins (i) de la fourniture des Services de traitement des paiements PayPal et (ii) du respect de la loi applicable.

Vous acceptez par la présente, en tant que mandant, de conférer à la plate-forme du Payeur le pouvoir d'agir en tant que votre mandataire exclusif pour :

- a) Accéder à votre Compte de Bénéficiaire de la Plateforme et y effectuer toutes les actions en votre nom, pour votre compte et à votre place, qu'un utilisateur principal du compte PayPal peut effectuer, sous réserve des présentes Conditions générales et de toutes les restrictions prévues par la loi applicable ;
- b) Communiquer avec PayPal UK en tant que votre seul représentant, concernant votre Compte de bénéficiaire de la Plateforme et une telle communication écrite sera considérée comme ayant été reçue de vous et/ou communiquée à vous directement, sous réserve des présentes Conditions générales et de toute restriction en vertu de la loi applicable. En tant que représentant, la Plateforme du Payeur sera exemptée de toute restriction d'auto-contractualisation en vertu de toute loi applicable.

Vous pouvez révoquer les permissions et les instructions mentionnées dans les présentes à tout moment. Si toutefois vous décidez de les révoquer, vous ne pourrez plus recevoir les Services de traitement des paiements PayPal via la Plateforme du Payeur.

(ii) **Responsabilité pour les permissions et les instructions.** Vous acceptez par la présente que, conformément à la loi : (i) PayPal UK n'est pas responsable des retards et/ou erreurs dans l'exécution des transactions de Déboursement ou des Paiements causés directement ou indirectement par des problèmes techniques ou autres dus à la Plateforme du Payeur et/ou à son intégration technique avec PayPal UK et/ou (ii) vous serez responsable de toutes les évaluations, les amendes ou autres imposées par les réseaux de cartes à PayPal UK et/ou à ses partenaires bancaires en relation avec les Services de Traitement des Paiements PayPal. Vous acceptez en outre d'assumer l'entière responsabilité, dans les limites autorisées par la loi, des instructions et autorisations susmentionnées accordées à PayPal UK pour que la Plateforme du Payeur agisse en votre nom lors de l'exécution de certaines de vos obligations lorsque vous recevez des services de PayPal UK.

12.5.8 Partage des données

Vous comprenez et acceptez que la plateforme du Payeur et PayPal partageront certaines informations vous concernant, l'activité sur votre Compte de bénéficiaire de la plateforme, vos transactions et toute autre information nécessaire pour faciliter votre utilisation des Services de traitement des paiements PayPal ou notre fourniture de ces mêmes Services. Lorsque PayPal reçoit de telles informations, nous pouvons les utiliser conformément à la [politique de confidentialité](#) et (le cas échéant) à [l'Addenda sur la protection des données](#) qui régit les prestations de PayPal UK en matière de services de traitement des paiements via son service Braintree Royaume-Uni (les « **Conditions d'utilisation des services de paiement** »).

12.6 Autres précisions

Si vous êtes un consommateur, une micro-entreprise ou un organisme de bienfaisance, les clarifications suivantes pour les Conditions générales et pour le Calendrier des versements s'appliquent :

Pour les Conditions générales :

- (i) Sections 1.2.4 et 3.3 : Nous vous informerons de toute modification apportée aux Conditions générales avec un préavis de deux (2) mois, sauf si ces modifications sont en votre faveur, auquel cas elles seront immédiates. Si vous n'acceptez pas les modifications, vous avez le droit de les résilier à tout moment et sans frais pendant la période de préavis de deux (2) mois ou à la date ultérieure à laquelle les modifications doivent entrer en vigueur.
- (ii) Section 3.1.1 : Le portail de paiement contient toutes les informations pertinentes relatives aux déboursements, aux commissions et taux de change. Il fournit également toutes les informations pertinentes relatives aux transactions de déboursement, y compris (a) une référence vous permettant d'identifier l'opération de déboursement et, le cas échéant, le payeur et toute information transférée avec l'opération de déboursement ;
 - (b) Le montant de la transaction de Déboursement dans la devise utilisée pour la mise à disposition de l'argent ; c) le montant des frais que vous devez payer pour l'opération de Déboursement et, le cas échéant, une ventilation du montant de ces frais ; d) le cas échéant, le taux de change utilisé pour la transaction de Déboursement et le montant de la transaction de Déboursement avant la conversion de devise ; et e) la date de valeur du crédit.
- (iii) Section 3.1 : Vous acceptez que nous puissions déduire de votre compte toutes les commissions applicables indiquées sur le Portail de paiement ou des sommes que nous vous envoyons.
- (iv) Section 6.1 : Les présentes Conditions générales s'appliquent à partir du moment où vous parvenez à vous inscrire pour utiliser le Portail de paiement et/ou recevoir des Déboursements, et prennent fin lorsque votre Portail de paiement est fermé et que les Déboursements sont interrompus pour quelque raison que ce soit, sauf que les présentes Conditions générales resteront en vigueur après la résiliation tant que nous en aurons besoin pour gérer la fermeture de votre Portail de paiement et pour nous conformer aux lois et réglementations en vigueur. En outre, les sections 5, 6 et 7 resteront en vigueur après la résiliation du présent contrat.
- (v) Section 6.3 : Vous pouvez utiliser une partie ou la totalité de l'argent sur votre compte à tout moment jusqu'à six (6) ans après la date de résiliation ou d'expiration du présent contrat.
- (vi) Section 7.1 : Vous pouvez demander gratuitement des relevés papier en envoyant une demande écrite adressée à Hyperwallet Systems Inc., 1200-475 Howe Street, Vancouver, Colombie-Britannique, Canada, V6C 2B3. Veuillez inclure votre nom, votre Identifiant d'utilisateur du portail de paiement et votre adresse. Vous pouvez également imprimer ou télécharger gratuitement des copies à partir du Portail de paiement.

Pour le Calendrier des versements :

- (i) Section 3.1 : Nous exécuterons vos transactions de déboursement avant la fin du jour ouvrable suivant l'heure de réception des déboursements concernés.
- (ii) Section 5 : Nous vous informerons de tout refus d'un Déboursement le plus tôt possible et cet avis inclura la procédure de rectification du motif du refus, si possible.
- (iii) Sections 6 et 7 : Hyperwallet veillera à ce que les détails de chaque transaction soient disponibles pour consultation en ligne pendant au moins 13 mois à compter de la date de leur mise à disposition. Vous devez nous informer sans délai de toute transaction de Déboursement non autorisée ou mal exécutée, ou dans le cas où vous pensez que quelqu'un utilise votre identifiant de sécurité sans votre permission, sans délai après en avoir pris connaissance et, dans tous les cas, au plus tard treize (13) mois après la date de débit. Votre responsabilité est engagée jusqu'à un maximum de 35 £ pour toute perte subie dans le cadre d'une transaction de Déboursement non autorisée, sauf (1) si la perte, le vol ou le détournement d'un instrument de Déboursement n'était pas détectable par vous avant le Déboursement, sauf si vous avez agi frauduleusement ; ou (2) si la perte résulte d'actes ou d'omissions d'un employé, d'un agent ou d'une succursale d'un fournisseur de services de paiement ou d'une entité qui a exercé des activités pour le compte du fournisseur de services de paiement. Vous êtes responsable de toutes les pertes subies lors d'une transaction de Déboursement non autorisée si vous (1) avez agi frauduleusement ou (2) n'avez pas respecté, intentionnellement ou par négligence grave, les conditions du présent accord relatives aux instruments de Déboursement et aux informations d'identification de sécurité personnalisées. Sauf si vous avez agi de manière frauduleuse, vous n'êtes pas responsable des pertes subies lors d'une

transaction de Déboursement non autorisée survenant après nous en avoir dûment informés. Si nous constatons une erreur de traitement, nous la corrigerons. Si l'erreur a eu pour conséquence que vous recevez moins d'argent que ce à quoi vous aviez droit, Hyperwallet créditera votre compte de la différence. Si l'erreur vous a permis de recevoir plus d'argent que ce à quoi vous aviez droit, Hyperwallet peut débiter le montant supplémentaire de votre compte. Si un Déboursement a été effectué sur votre compte par erreur, Hyperwallet peut la corriger en débitant ou en créditant (selon le cas) votre ou vos Source(s) d'approvisionnement appropriée(s). Si l'erreur nous a empêchés d'effectuer une transaction à temps ou au montant correct, nous serons tenus de rembourser tout montant résultant de l'exécution d'une transaction de Déboursement défectueuse, tardive ou non exécutée, ainsi que vos pertes ou dommages directement et logiquement prévisibles causés par ce manquement, sauf dans les cas suivants :

- a) Pour des raisons indépendantes de notre volonté, vous n'aviez pas suffisamment de fonds disponibles pour effectuer la transaction,
- b) Notre système ne fonctionnait pas correctement et vous étiez au courant du dysfonctionnement lorsque vous avez commencé la transaction, ou
- c) Des circonstances indépendantes de notre volonté (par exemple, un incendie, une inondation ou une perte de connexion Internet) ont empêché la transaction, malgré toutes nos précautions.

Nonobstant toute autre condition des présentes Conditions générales, Hyperwallet ne sera pas tenu responsable de la non-exécution, de l'exécution défectueuse ou tardive d'une transaction de paiement si vous n'avez pas informé PayPal du problème dans un délai raisonnable après en avoir pris connaissance ou, en tout état de cause, dans les 13 mois suivant la date de débit de la transaction de Déboursement.

(iv) Section 9 :

PayPal tentera de résoudre toute réclamation relative à la fourniture des services de traitement des paiements PayPal via notre service clientèle. Pour les utilisateurs résidant au Royaume-Uni uniquement, nous nous efforcerons de répondre à votre réclamation le plus rapidement possible ; Toutefois, selon la complexité du problème, il peut s'écouler jusqu'à 15 jours ouvrables pour les réclamations liées aux paiements et jusqu'à 8 semaines pour toutes les autres réclamations. Si nous tardons à vous envoyer notre réponse finale, nous vous enverrons une mise à jour vous informant de nos progrès. En outre, vous pouvez déposer une réclamation auprès du Financial Ombudsman Service (FOS) du Royaume-Uni. Le FOS du Royaume-Uni est un service gratuit et indépendant qui pourrait permettre de régler une Réclamation entre vous et nous. Vous pouvez obtenir plus d'informations sur le FOS et communiquer avec le FOS au <http://www.financial-ombudsman.org.uk>. Uniquement pour les petites et moyennes entreprises (telles que définies par le FOS) ayant leur siège au Royaume-Uni. Vous pouvez également déposer une réclamation auprès de la Financial Conduct Authority. Vous trouverez [des informations sur la façon de communiquer avec la Financial Conduct Authority](https://www.fca.org.uk/contact) à l'adresse [https:// www.fca.org.uk/contact](https://www.fca.org.uk/contact).

Dans la mesure où les Déboursements sont fournis lorsque les fournisseurs de services de paiement du payeur et du bénéficiaire sont situés au Royaume-Uni et que le service concerne une transaction dans une devise autre que la livre sterling ou l'euro :

- (i) La partie 6 des PSR s'applique uniquement aux parties des transactions effectuées au Royaume-Uni et les règlements 43(2)(b) et 52(a) et le paragraphe 2(e) de l'Annexe 4 (délais d'exécution maximum) ne s'appliquent pas ; et
- (ii) La partie 7 des PSR s'applique uniquement aux parties des transactions effectuées au Royaume-Uni et les règlements 84 à 88 ne s'appliquent pas.

Dans la mesure où les Déboursements sont effectués lorsque le fournisseur de services de paiement du Payeur ou du bénéficiaire, mais non des deux, se trouve au Royaume-Uni :

- (i) La partie 6 des PSR s'applique uniquement aux parties des transactions effectuées au Royaume-Uni et les règlements 43(2)(b) et 52(a) ainsi que les paragraphes 2(e) et 5(g) de l'Annexe 4 (délais d'exécution maximum et conditions de remboursement des débits) ne s'appliquent pas ; et
- (ii) La partie 7 des PSR s'applique uniquement aux parties des transactions effectuées au Royaume-Uni et les règlements 66(2), 79, 80, 84, 86(1) à (3), 91, 92, 94 et 95 ne s'appliquent pas.

13. Conditions supplémentaires pour l'Australie

13.1. Services

Hyperwallet est autorisé à :

- (i) Fournir des conseils en matière de produits financiers pour les produits de paiement autres que les espèces ;
- (ii) Émettre, solliciter, acquérir, modifier ou éliminer des produits de paiement autres qu'en espèces ; et
- (iii) Demander, acquérir, modifier ou céder un produit de paiement autre qu'en espèces pour le compte d'une autre personne ou de clients de détail ou de gros.

13.2. Guide des services financiers

Un exemplaire du Guide des services financiers de Hyperwallet Systems Australia Pty Ltd est disponible dans la section « Licences et réclamations » du site Web.

14. Conditions supplémentaires pour le Japon

14.1. Service Shuno-Daiko

Les Services au Japon sont fournis selon le modèle de service « shuno-daiko ». Dans ce modèle de service, Hyperwallet agit en tant qu'agent de réception pour accepter les paiements de votre payeur en votre nom et vous les transmettre. Une fois que, mais uniquement dans la mesure où, Hyperwallet reçoit un paiement de votre payeur, il incombe à Hyperwallet, et non à votre payeur, d'assumer la responsabilité et l'obligation de vous remettre les paiements reçus.

Annexe des définitions

Les termes suivants commençant par une majuscule qui ne sont pas définis autrement dans les Conditions générales ont la signification indiquée ci-dessous :

« ACH » désigne une méthode de transfert électronique utilisée par les institutions financières aux États-Unis et exploitée par l'Automated Clearing House.

« Filiale » désigne toute entité qui, à tout moment, contrôle, est contrôlée par ou est sous contrôle commun avec Hyperwallet, selon le cas. Le terme « contrôle », tel qu'il est utilisé dans la présente définition, signifie la propriété légale, effective ou équitable, directe ou indirecte, de plus de 50 % de l'ensemble des participations avec droit de vote dans cette entité.

« BACS » désigne une méthode de transfert électronique utilisée par les institutions financières au Royaume-Uni et exploitée par Bacs Payment Schemes Limited.

« Braintree » ou « PayPal » désigne la Filiale qui vous fournit des services à l'endroit approprié, selon le contexte.

« Jour ouvrable » : de 6 heures à 17 heures, heure normale du Pacifique, du lundi au vendredi, hormis les jours fériés aux États-Unis, les jours fériés en Colombie-Britannique, au Canada, ou tout jour férié au Royaume-Uni ou en Australie.

« Carte » désigne une carte plastique, sans contacts, avec puce et PIN, à bande magnétique ou virtuelle, émise par une institution financière ou une autre institution autorisée, sur laquelle un paiement peut être effectué via les services.

« EEE » désigne l'Espace économique européen composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Estonie, Finlande, France, Grèce, Pays-Bas, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne et Suède.

« Émetteur » désigne une institution financière ou une autre institution autorisée qui émet des cartes.

« Partenaires du réseau » désigne des tiers, tels que les banques participantes, les entreprises de services monétaires, les associations émettrices, les émetteurs de la carte, les sociétés de traitement, les prestataires de retrait d'espèces et autres fournisseurs.

« Services de traitement des paiements » désigne les services de traitement des paiements offerts par PayPal qui permettent à un Bénéficiaire d'accepter des paiements par PayPal, par carte de débit et de crédit et d'autres types de paiements liés à la vente par le Bénéficiaire de biens ou de services par l'intermédiaire de la Plateforme du Payeur. Les services de traitement des paiements comprennent l'acheminement et le traitement des transactions de vente sur la base du type de paiement applicable et le Déboursement au bénéficiaire des fonds de règlement qui en résultent selon le Mode de déboursement du bénéficiaire.

« Déboursement » porte la signification qui lui est attribuée à la Section 1.1.3

« Mode de déboursement » désigne une ou plusieurs méthodes de déboursement telles que le virement bancaire, le chargement d'une carte prépayée ou d'une carte de débit, le chèque, le retrait d'espèces, ou toute autre méthode prise en charge occasionnellement par Hyperwallet. « Portail de paiement » désigne l'interface technologique principale des Services fournis par Hyperwallet, à laquelle on peut accéder via un site Internet, une interface de programmation d'applications/API, incorporée ou intégrée à la plate-forme ou au système de votre Payeur, ou par une autre méthode.

« Compte PayPal » est un instrument de paiement numérique qui peut être utilisé pour envoyer et recevoir de l'argent ou effectuer des paiements via un mode de paiement pris en charge. Un compte PayPal peut être un compte de monnaie électronique PayPal, un compte PayPal Cash, un compte PayPal Cash Plus ou un compte Venmo.

« Portail de paiement » a le sens qui lui est conféré à la Section 1.1.3. « Plateforme du Payeur » a le sens qui lui est conféré à la Section 11.5.1.

« Compte du bénéficiaire de la plateforme » a le sens qui lui est conféré à la Section 11.5.2 (i).

« Services de la plateforme » a le sens qui lui est conféré à la Section 11.5.2 (ii). « Profil » désigne vos informations d'identification et de préférence sur le Portail de paiement.

« SEPA » désigne l'espace unique de paiement en euros qui est une initiative d'intégration des paiements de l'Union européenne visant à simplifier les virements bancaires libellés en euros.

« Services » a le sens qui lui est conféré à la Section 1.1.1

« Conditions générales » désigne les conditions générales applicables régissant l'accès, l'utilisation et la réception des Services et du Portail de paiement, tels que fournis et mis à jour de temps à autre par Hyperwallet.

« Service de tiers » a le sens qui lui est conféré à la Section 2.3.1.

Annexe des filiales et des lois applicables

Localisation	Fournisseur affilié d'Hyperwallet*	Informations réglementaires	Lois régissant les conditions d'utilisation	Mentions légales et adresse
États-Unis	PayPal, Inc.	PayPal, Inc. est une société constituée en vertu des lois de l'État du Delaware. PayPal, Inc. est une société de transfert de fonds agréée dans plusieurs États américains. Consultez la section « Licences et réclamations » du site Web pour en avoir une liste complète.	État du Delaware, États-Unis	PayPal, Inc., À l'attention de : Service juridique 2211 North First Street, San Jose, Californie 95131
EEE	PayPal (Europe) S.à r.l. & Cie, S.C.A.	PayPal (Europe) S.à r.l. et Cie, S.C.A. (PayPal) est une société en commandite par actions (Société en commandite par actions), inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B118349, un établissement de crédit surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF)	Luxembourg	À l'attention du : Service juridique, 22-24 Boulevard Royal, L- 2449, Luxembourg

Royaume-Uni	PayPal UK Ltd	PayPal UK Ltd est autorisé et réglementé par la Financial Conduct Authority (FCA) en tant qu'établissement de monnaie électronique en vertu des Electronic Money Regulations 2011 pour l'émission de monnaie électronique (numéro de référence du cabinet 994790) et en fonction de ses activités de crédit à la consommation réglementées en vertu du Financial Services and Markets Act 2000 (numéro de référence du cabinet 996405). Certains produits de PayPal UK Ltd, notamment PayPal Pay in 3 et Fonds de roulement PayPal, ne sont pas réglementés par la FCA. Les services de cryptomonnaie sont en grande partie non réglementés par la FCA. Le numéro d'entreprise de PayPal UK Ltd est 14741686. Son siège social se trouve au Whittaker House, Whittaker Avenue, Richmond-Upon-Thames,	Angleterre et Pays de Galles	À l'attention du : Département juridique, PayPal UK Limited, Whittaker House, Richmond, Surrey, TW9 1EH
-------------	---------------	--	------------------------------	---

		Surrey, Royaume-Uni, TW9 1EH.		
Canada ou tout autre pays desservi par Hyperwallet	Hyperwallet Systems Inc.	Hyperwallet Systems Inc. est une société constituée en vertu des lois fédérales du Canada. Hyperwallet Systems Inc. est enregistré en tant qu'entreprise de transfert de fonds auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec (référence 901204) et du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) (référence M08905000) en vertu de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le	Colombie-Britannique	À l'attention du : Département juridique, #1200 - 475 Howe Street, Vancouver, BC V6C 2B3

		financement des activités terroristes pour le transfert d'argent et les opérations de change.		
Australie	Hyperwallet Systems Inc.	Hyperwallet Systems Australia Pty Ltd est une société propriétaire (ABN 38 616 937 716).	Nouvelle-Galles du Sud, Australie	À l'attention du : Département juridique de Hyperwallet, niveau
	Australie Pty Ltd	Systemes Hyperwallet France Pty Ltd est autorisée par le Valeurs mobilières australiennes et Commission des investissements (Licence N° 499092).		23, 1 York Street, Sydney NSW 2001, 2000.

*D'une manière générale, vous recevrez les Services de la Filiale en fonction de votre pays de localisation. Toutefois, Hyperwallet peut, à tout moment et à son entière discrétion, déléguer l'exécution de l'un des Services, des obligations et/ou des exigences à l'une de ses Filiales, de ses agents ou de ses fournisseurs.